



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction des affaires financières

ÉCODEF

172-173
DÉCEMBRE 2020

• LE BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE (SGA/DAF/OED) •

RÉFÉRENCES

ANNÉE STATISTIQUE DE LA DÉFENSE 2019

L'effort de défense atteint 1,8 % du PIB en France en 2018 et 1,3 % en moyenne européenne. La défense constitue le deuxième poste d'investissement public de l'État en 2018.

Les ventes d'armes et de services à caractère militaire par les 100 plus grandes entreprises mondiales du secteur totalisent 420 milliards de dollars en 2018, en progression de +4,6 %.

En 2019, le montant total des paiements du ministère des Armées à ses fournisseurs s'élève à 20,5 Mds €, dont 16,6 Mds € payé aux seules entreprises résidentes en France.

En 2019, la balance commerciale française de matériels de guerre et produits liés a atteint un solde positif record de 8,5 milliards d'euros, soit 2,1 milliards de plus qu'en 2018.

Les personnels militaires ont perçu en moyenne 2 597 € nets par mois en équivalent temps plein annuel en 2019, une rémunération en augmentation de +1,7 % par rapport à 2018.

Le personnel civil de la Défense a perçu en moyenne 2 582 € net par mois en 2018, soit une augmentation de +0,3 % par rapport à 2017.

Les militaires de la Gendarmerie ont perçu en moyenne 2 576 € nets par mois en équivalent temps plein annuel en 2019.

Au 31 décembre 2019, le nombre total de pensions de retraite de droit direct, pour motif de vieillesse, de militaires progresse de +0,4 % par rapport à 2018 et s'établit à 290 326 pensions.

Au 31 décembre 2019, le nombre total de pensions de retraite de droit direct, pour motif de vieillesse, de gendarmes progresse de +1,3 % par rapport à 2018 et s'établit à près de 76 000 pensions.

La fréquentation des lieux de mémoire atteint 15,2 millions d'entrées en 2019, dont 1,3 million de scolaires et 3,4 millions de visiteurs étrangers.

En 2019, le total des emplois directement lié aux dépenses du ministère des Armées à ses PME fournisseurs en région s'élève à 8 200 ETP, en progression de +1,5 % par rapport à 2018.

En novembre 2019, 79 % des Français interrogés ont déclaré avoir confiance dans l'Armée de leur pays. Parmi les institutions, l'armée demeure celle qui suscite le plus de confiance dans l'opinion.



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr

DÉPENSES DE DÉFENSE

LES DÉPENSES DE DÉFENSE EN FRANCE ET EN EUROPE

Les dépenses publiques de défense de la France atteignent 41,4 Mds€ courants en 2018, en progression de 1 % par rapport à 2017 (+0,2 % en euros constants). L'effort de défense en 2018, mesuré par rapport au PIB s'établit à 1,8 % (source Eurostat). D'autres sources (OTAN) prévoient un effort de défense de 1,83 % en 2019 et 2,11 % en 2020.

La part des dépenses de défense représente 3,1 % de l'ensemble des dépenses publiques en France en 2018, loin derrière les dépenses de protection sociale, de santé, des affaires économiques ou d'éducation.

La dépense publique de défense est de 567 € par habitant en 2018 en France, ce qui place la France en troisième position européenne derrière la Norvège (807,1 €) et le Royaume-Uni (698,5 €).

La défense constitue le deuxième poste d'investissement public au « sens strict » de l'État en 2018, avec 7,3 Mds€, derrière les affaires économiques (11,5 Mds€).

Entre 2017 et 2018, les dépenses de défense progressent en euros constants en Allemagne (+5,5 %), au Royaume-Uni (+0,3 %) et en France (+0,2 %). Elles sont en retrait de 1,6 % en Italie. Au sein de ces dépenses de défense, celles du groupe « défense militaire » diminuent en euros constants en France de 0,6 % et en Italie de 2,0 %, alors qu'elles croissent de 5,9 % en Allemagne et de 0,3 % au Royaume-Uni.

L'effort de défense de l'UE-28 a diminué sur la période 2001-2018, passant de 1,5 % en 2001 à 1,3 % en 2018. Alors qu'en 2001, on comptabilisait cinq pays de l'UE-28 dont l'effort de défense était supérieur ou égal à 2 %, ils ne sont plus que trois en 2018 : l'Estonie, la Grèce et la Lettonie. Les dépenses publiques de défense de la France représentent 19,9 % des dépenses de défense de l'UE-28 en 2018. En 2021 avec le départ du Royaume-Uni de l'UE, cette part devrait dépasser les 25 %.

Dépenses publiques de défense en France

Mds euros

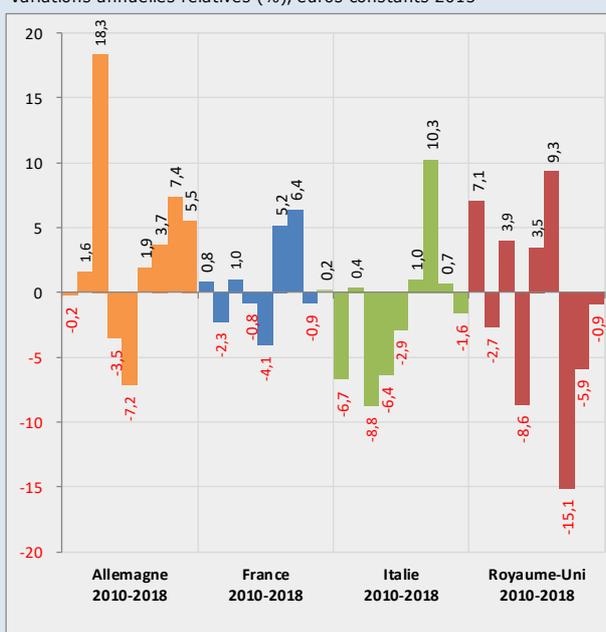
Division / Groupe	2017	2018	Part (%) dans les dépenses de défense de l'UE28 en 2018
Défense	40 995	41 385	19,9
Défense militaire	34 804	34 865	18,6
Défense civile	204	200	22,1
Aide militaire à des pays étrangers	1 950	1 976	22,4
R & D concernant la défense	1 283	1 253	23,1
Défense n.c.a.	2 754	3 092	59,2

n.c.a. : non connu par ailleurs.

Source : Eurostat.

Dynamique comparée des dépenses publiques de défense

Variations annuelles relatives (%), euros constants 2015



Source : Eurostat.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODES

Classification des dépenses publiques en format COFOG : la nomenclature internationale COFOG (*Classification Of the Functions Of Government*) ventile les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité : services publics généraux, défense, ordre et sécurité publics, affaires économiques, protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, santé, loisirs - culture - culte, enseignement, protection sociale. Les statistiques européennes relatives aux finances publiques et à la PDE sont fondées sur les concepts et définitions établis dans le système européen des comptes (SEC 2010).

COFOG Défense : la nomenclature COFOG décompose en cinq sous-catégories les dépenses liées à la fonction Défense : la défense militaire, la défense civile, l'aide militaire à des pays étrangers, la R&D liée à la défense, et les autres dépenses de défense.

CHAMP

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale.

SOURCE

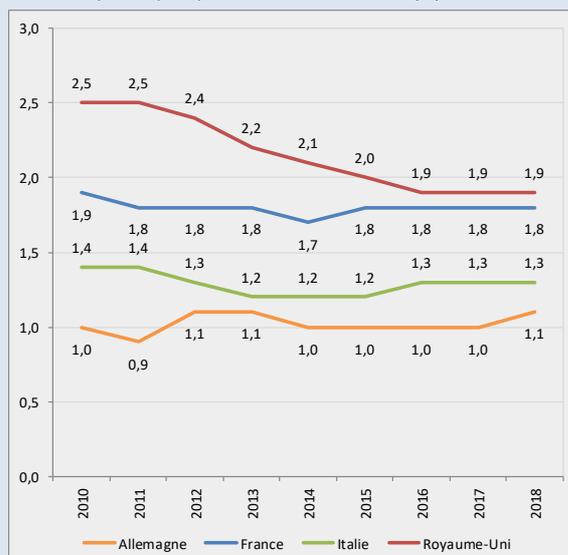
Eurostat.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Eurostat, *Manual on sources and methods for the compilation of COFOG statistics - Classification Of the Functions Of Government* (COFOG), édition 2019.
- *Les dépenses des administrations publiques en 2017*, EcoDef Statistiques, n° 151, OED, mai 2020.

Efforts de défense comparés

Part des dépenses publiques de défense dans le PIB (%)



Champ : dépenses de défense des administrations publiques.

Source : Eurostat.

Évolution de la structure des dépenses de défense de la France

%, Milliards d'euros

	2017 (%)	2018 (%)	2017/2018 (points,%)
Consommation intermédiaire	32,7	32,8	0,04
Rémunération des salariés	44,8	44,9	0,0
Subventions	0,4	0,4	-0,1
Autres impôts*	0,5	0,4	-0,1
Prestations sociales			
autres que transferts sociaux en nature	1,0	1,0	-0,1
Autres transferts courants	2,6	2,9	0,3
Transferts en capital	0,0	0,1	0,01
Formation brute de capital	17,8	17,6	-0,2
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0,0	0,0	-0,0
Total des dépenses (Mds €)	41,0	41,4	1,0

* impôts sur la production; impôts courants sur le revenu et le patrimoine; ajustement pour variation des droits à pension.

Source : Eurostat.

LES ASPECTS INDUSTRIELS DE LA DÉFENSE

LES INDUSTRIES DE DÉFENSE DANS LE MONDE

Les ventes d'armes et de services à caractère militaire des 100 plus grandes entreprises mondiales du secteur (à l'exception de celles de la Chine) totalisent 420 Mds \$ en 2018, un chiffre en progression de +4,6 % par rapport à 2017.

Pour la première fois depuis 2002, les cinq premières places du classement mondial sont occupées par des entreprises américaines : *Lockheed Martin*, *Boeing*, *Northrop Grumman*, *Raytheon* et *General Dynamics*. Ces cinq entreprises représentent à elles seules 148 milliards de dollars de ventes, soit plus du tiers des ventes d'armes du *Top 100* en 2018.

Les ventes d'armes cumulées des dix entreprises russes figurant dans le classement sont en légère baisse en 2018 (-0,4 %) et s'élèvent à 36,2 Mds \$. Leur part dans le total des ventes du *Top 100* est de 8,6 %.

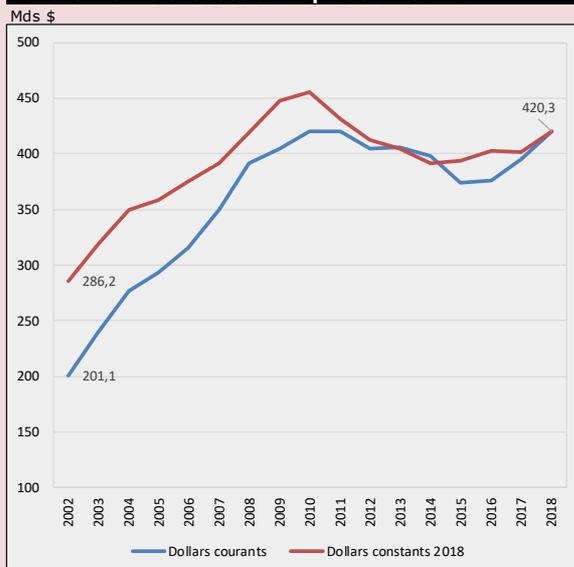
Dans le *Top 100*, les ventes d'armes des 27 entreprises européennes ont légèrement augmenté en 2018, pour atteindre 102 Mds \$. Les ventes d'armes augmentent pour les entreprises françaises, mais diminuent pour les entreprises britanniques et allemandes.

Les ventes d'armes des huit entreprises basées au Royaume Uni ont diminué de -4,8 % pour atteindre 35,1 Mds \$, mais elles demeurent les plus élevées d'Europe. Les ventes de *BAE Systems* (6^{ème} rang mondial) sont en recul de -5,2 % avec 21,2 Mds \$.

Les ventes d'armes des six entreprises françaises figurant dans le *Top 100* sont les deuxièmes plus importantes d'Europe, à 23,2 Mds \$. La progression de leurs ventes résulte principalement de la performance commerciale du constructeur d'avions de combats Dassault Aviation (+30 %). Le total des ventes des quatre entreprises allemandes productrices d'armement a diminué de -3,8 %.

Les ventes d'armes des quatre grandes entreprises chinoises d'armement (*Aviation Industry Corporation of China (AVIC)*, *China Electronics Technology Group Corporation (CETC)*, *China North Industries Group Corporation (NORINCO)*, *China South Industries Group Corporation (CSGC)*) sont estimées (source SIPRI) à 54,1 Mds \$ en 2017. Ce total représenterait en 2017 16,4 milliards de dollars de plus que le total des 10 entreprises russes et 18,4 Mds\$ de plus que le total des 7 entreprises britanniques. Sur la base de ces estimations, qui ne concernent que les seules ventes d'armes de quatre entreprises, la Chine occuperait la seconde place mondiale des ventes d'armes des 100 premières entreprises au monde.

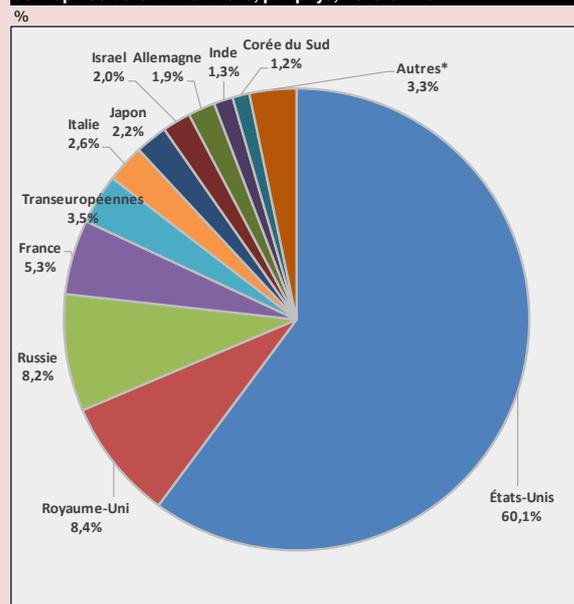
Montant des ventes d'armes des entreprises dans le monde classées au Top 100 du SIPRI



Hors Chine.

Source : SIPRI Arms Industry Database, décembre 2019.

Part des ventes d'armes des entreprises du Top 100 du SIPRI en 2018, par pays, hors Chine



* La modalité Autres désigne les pays dont les ventes d'armes représentent moins de 1% du total mondial.

Hors Chine.

N.B. : Le Top 100 du SIPRI classe les entreprises selon le pays dans lequel elles ont leur siège social. Il ne comprend pas l'ensemble des entreprises industrielles d'armement de chaque pays classé, mais uniquement les grandes entreprises.

Source : SIPRI Arms Industry Database, décembre 2019.

MÉTHODOLOGIE

CHAMP

Les « ventes d'armes » sont définies comme étant les ventes de biens et de services à caractère militaire à des clients du secteur militaire, sur le marché intérieur comme à l'export. Toutes les variations entre 2017 et 2018 sont basées sur la liste des entreprises classées en 2018.

SOURCE

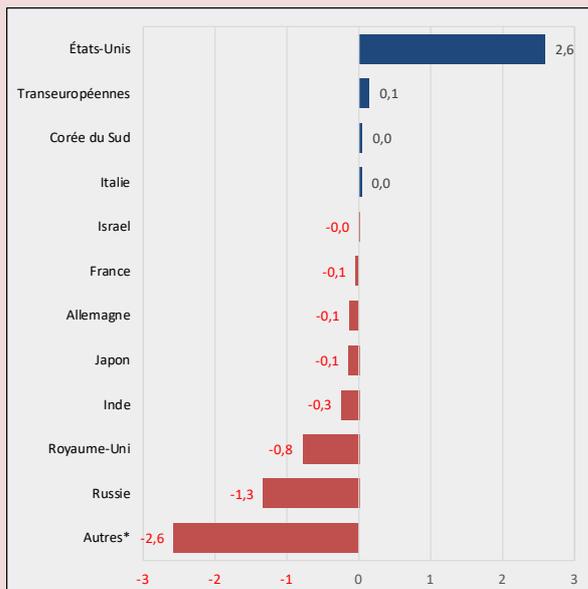
SIPRI - *Arms Industry Database*, Décembre 2019.

POUR EN SAVOIR PLUS

- The *SIPRI Top 100 Arms-producing and military services companies 2018*, SIPRI Fact Sheet, December 2019.
- NAN TIAN, FEI SU, « *Estimating The Arms Sales of Chinese Companies* », SIPRI *Insights on Peace and Security*, n° 2020/2, janvier 2020.
- www.sipri.org

Évolution des parts de marchés des ventes d'armes par pays des entreprises du TOP 100 du SIPRI

Évolution (points) entre 2017 et 2018



Hors Chine.

Source : SIPRI Arms Industry Database, décembre 2019.

Top 15 des entreprises de production d'armes et de services militaires du SIPRI

Mds \$, %

Sociétés	Pays du siège social	Ventes d'armes en 2017 Mds \$	Ventes d'armes en 2018 Mds \$	Part (%) des ventes d'armes dans le total du CA en 2018
Lockheed Martin Corp.	États-Unis	43 880	47 260	87,9
Boeing	États-Unis	26 930	29 150	28,8
Northrop Grumman Corp.	États-Unis	22 370	26 190	87,0
Raytheon	États-Unis	22 040	23 440	86,6
General Dynamics Corp.	États-Unis	19 500	22 000	60,8
BAE Systems	Royaume-Uni	20 990	21 210	94,6
Airbus Group	Transeuropéen	9 980	11 650	15,5
Leonardo	Italie	8 820	9 820	68,0
Almaz-Antey	Russie	8 570	9 640	97,6
Thales	France	8 960	9 470	50,5
United Technologies Corp.	États-Unis	7 780	9 310	14,0
L3 Technologies	États-Unis	7 750	8 250	80,5
Huntington Ingalls Industries	États-Unis	6 470	7 200	88,1
Honeywell International	États-Unis	4 460	5 430	13,0
United Aircraft Corp.	Russie	6 450	5 420	82,6

Hors Chine.

Source : SIPRI Arms Industry Database, décembre 2019.

LES ASPECTS INDUSTRIELS DE LA DÉFENSE

LES INDUSTRIES DE DÉFENSE DANS LE MONDE

Les ventes d'armes et de services à caractère militaire des 100 plus grandes entreprises mondiales du secteur (à l'exception de celles de la Chine) totalisent 420 Mds \$ en 2018, un chiffre en progression de +4,6 % par rapport à 2017.

Pour la première fois depuis 2002, les cinq premières places du classement mondial sont occupées par des entreprises américaines : *Lockheed Martin*, *Boeing*, *Northrop Grumman*, *Raytheon* et *General Dynamics*. Ces cinq entreprises représentent à elles seules 148 milliards de dollars de ventes, soit plus du tiers des ventes d'armes du *Top 100* en 2018.

Les ventes d'armes cumulées des dix entreprises russes figurant dans le classement sont en légère baisse en 2018 (-0,4 %) et s'élèvent à 36,2 Mds \$. Leur part dans le total des ventes du *Top 100* est de 8,6 %.

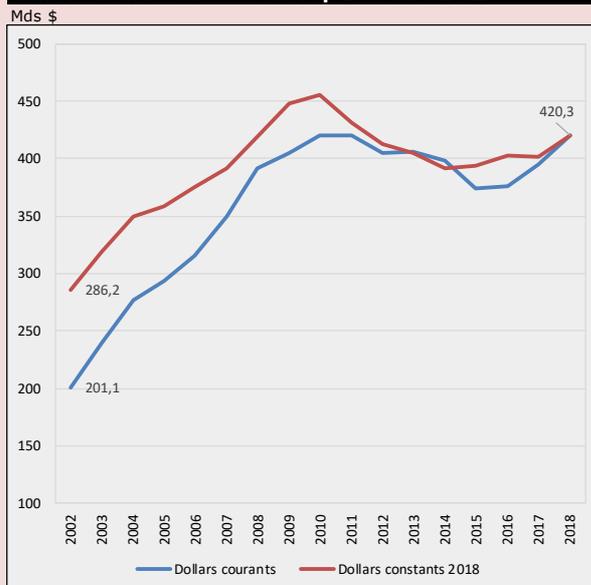
Dans le *Top 100*, les ventes d'armes des 27 entreprises européennes ont légèrement augmenté en 2018, pour atteindre 102 Mds \$. Les ventes d'armes augmentent pour les entreprises françaises, mais diminuent pour les entreprises britanniques et allemandes.

Les ventes d'armes des huit entreprises basées au Royaume Uni ont diminué de 4,8 % pour atteindre 35,1 Mds \$, mais elles demeurent les plus élevées d'Europe. Les ventes de *BAE Systems* (6^{ème} rang mondial) sont en recul de -5,2 % avec 21,2 Mds \$.

Les ventes d'armes des six entreprises françaises figurant dans le *Top 100* sont les deuxièmes plus importantes d'Europe, à 23,2 Mds \$. La progression de leurs ventes résulte principalement de la performance commerciale du constructeur d'avions de combats Dassault Aviation (+30 %). Le total des ventes des quatre entreprises allemandes productrices d'armement a diminué de -3,8 %.

Les ventes d'armes des quatre grandes entreprises chinoises d'armement (*Aviation Industry Corporation of China (AVIC)*, *China Electronics Technology Group Corporation (CETC)*, *China North Industries Group Corporation (NORINCO)*, *China South Industries Group Corporation (CSGC)*) sont estimées (source SIPRI) à 54,1 Mds \$ en 2017. Ce total représenterait en 2017 16,4 Mds \$ de plus que le total des 10 entreprises russes et 18,4 Mds \$ de plus que le total des 7 entreprises britanniques. Sur la base de ces estimations, qui ne concernent que les seules ventes d'armes de quatre entreprises, la Chine occuperait la seconde place mondiale des ventes d'armes des 100 premières entreprises au monde.

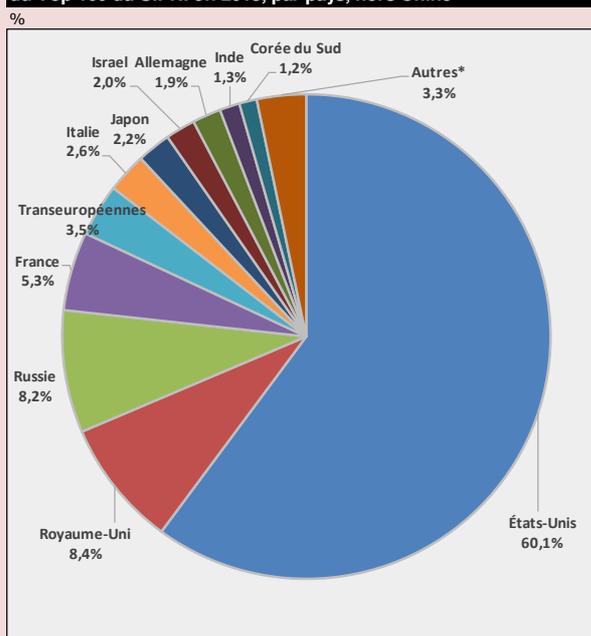
Montant des ventes d'armes des entreprises dans le monde classées au Top 100 du SIPRI



Hors Chine.

Source : SIPRI Arms Industry Database, décembre 2019.

Part des ventes d'armes des entreprises du Top 100 du SIPRI en 2018, par pays, hors Chine



* La modalité Autres désigne les pays dont les ventes d'armes représentent moins de 1% du total mondial.

Hors Chine.

N.B. : Le Top 100 du SIPRI classe les entreprises selon le pays dans lequel elles ont leur siège social. Il ne comprend pas l'ensemble des entreprises industrielles d'armement de chaque pays classé, mais uniquement les grandes entreprises.

Source : SIPRI Arms Industry Database, décembre 2019.

MÉTHODOLOGIE

CHAMP

Les « ventes d'armes » sont définies comme étant les ventes de biens et de services à caractère militaire à des clients du secteur militaire, sur le marché intérieur comme à l'export. Toutes les variations entre 2017 et 2018 sont basées sur la liste des entreprises classées en 2018.

SOURCE

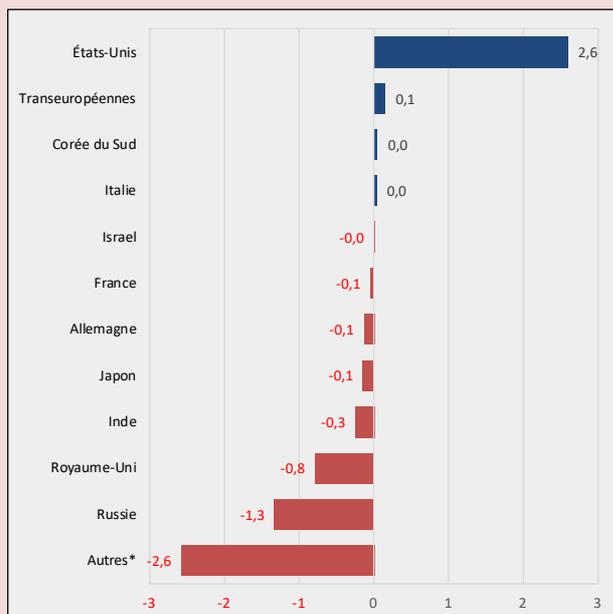
SIPRI - Arms Industry Database, Décembre 2019.

POUR EN SAVOIR PLUS

- The SIPRI Top 100 Arms-producing and military services companies 2018, SIPRI Fact Sheet, December 2019.
- NAN TIAN, FEI SU, « Estimating The Arms Sales of Chinese Companies », SIPRI Insights on Peace and Security, n° 2020/2, janvier 2020.
- www.sipri.org

Évolution des parts de marchés des ventes d'armes par pays des entreprises du TOP 100 du SIPRI

Évolution (points) entre 2017 et 2018



Hors Chine.

Source : SIPRI Arms Industry Database, décembre 2019.

Top 15 des entreprises de production d'armes et de services militaires du SIPRI

Mds \$, %

Sociétés	Pays du siège social	Ventes d'armes en 2017 Mds \$	Ventes d'armes en 2018 Mds \$	Part (%) des ventes d'armes dans le total du CA en 2018
Lockheed Martin Corp.	États-Unis	43 880	47 260	87,9
Boeing	États-Unis	26 930	29 150	28,8
Northrop Grumman Corp.	États-Unis	22 370	26 190	87,0
Raytheon	États-Unis	22 040	23 440	86,6
General Dynamics Corp.	États-Unis	19 500	22 000	60,8
BAE Systems	Royaume-Uni	20 990	21 210	94,6
Airbus Group	Transeuropéen	9 980	11 650	15,5
Leonardo	Italie	8 820	9 820	68,0
Almaz-Antey	Russie	8 570	9 640	97,6
Thales	France	8 960	9 470	50,5
United Technologies Corp.	États-Unis	7 780	9 310	14,0
L3 Technologies	États-Unis	7 750	8 250	80,5
Huntington Ingalls Industries	États-Unis	6 470	7 200	88,1
Honeywell International	États-Unis	4 460	5 430	13,0
United Aircraft Corp.	Russie	6 450	5 420	82,6

Hors Chine.

Source : SIPRI Arms Industry Database, décembre 2019.

LES ASPECTS INDUSTRIELS DE LA DÉFENSE

LES PAIEMENTS DIRECTS DU MINISTÈRE DES ARMÉES À SES ENTREPRISES FOURNISSEURS

En 2019, le montant total des paiements du ministère des Armées à ses fournisseurs s'élève à 20,5 Mds €, un montant en progression de +5,9 % par rapport à 2018.

Sur ces 20,5 Mds € de paiements, 16,6 Mds € sont versés directement aux entreprises résidentes en France, et 3,9 Mds € à d'autres fournisseurs (entreprises non-résidentes, organisations internationales, administrations, etc.).

On dénombre en 2019, 26 452 entreprises fournisseurs directs du ministère des Armées.

Près de la moitié (47,2 %) des entreprises résidentes fournisseurs de la Défense sont en 2019 des micro-entreprises, 37,3 % sont des petites et moyennes entreprises (PME), 8,7 % sont des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et 1,0 % des grandes entreprises.

Le montant des paiements effectués par le ministère vers les PME est en nette augmentation (+7,0 %) entre 2018 et 2019. Toutefois, le nombre de PME bénéficiant de ces paiements diminue de -3,1 % sur la même période.

Le programme 146 (*Équipement des forces*) est le programme budgétaire de la mission Défense qui a le plus effectué de paiements directs aux entreprises résidentes en France en 2019, avec 7,2 Mds € qui ont en grande majorité bénéficié aux grandes entreprises. Le programme 212 (*Soutien de la politique de défense*) est celui qui effectue le plus de paiements au profit des PME, près du tiers de ses paiements, répartis sur l'ensemble du territoire.

Évolution des paiements du ministère à ses fournisseurs

En M€ et %

Paievements	2018	2019	2019/2018 (%)
Paievements totaux, dont aux :	19 363	20 514	5,9
entreprises résidentes, dont :	15 779	16 648	5,5
Micro-entreprises	364	387	6,3
PME	1 457	1 559	7,0
ETI	2 821	3 083	9,3
GE	10 923	11 561	5,8
entreprises dont la catégorie n'est pas identifiée	214	58	-
autres*	3 584	3 866	7,9

* entreprises non résidentes, org. internationales, administrations, etc.

Champ : voir Guide méthodologique 2019, OED.

Source : REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

Nombre d'entreprises par catégorie de fournisseurs

Nombre d'entreprises

Catégories d'entreprises	2018	2019	2019/2018 (%)
Ensemble, dont :	27 453	26 452	-3,6
Entreprises résidentes, dont :	27 284	26 289	-3,6
Micro-entreprises	13 255	12 401	-6,4
PME	10 122	9 809	-3,1
ETI	2 360	2 299	-2,6
GE	251	253	0,8
Entreprises dont la catégorie n'est pas identifiée	1 296	1 527	17,8
Autres*	169	163	-

* entreprises non résidentes, org. internationales, administrations, etc.

Champ : voir Guide méthodologique 2019, OED.

Source : REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

Pour comptabiliser le nombre d'entreprises par catégorie, l'OED a opéré un traitement spécifique qui se conforme à la méthodologie des statistiques d'entreprises Insee qui indique de se baser uniquement sur les contours de groupe pour établir la catégorie afin d'éviter que des unités légales d'un même noyau dur de groupe aient des catégories d'entreprise distinctes. Ainsi, toutes les unités légales (UL repérées par leur numéro Siren) qui font partie d'un groupe sont comptées comme une seule et même entreprise, dont la catégorie est celle la plus grande des UL du groupe. Par exemple, un groupe comprenant par exemple des UL de catégorie PME et d'autres de catégorie ETI sera compté comme une seule entreprise de catégorie ETI.

Une unité légale qui n'appartient à aucun groupe est considérée comme une entreprise à part entière.

Micro-entreprises (MICRO) : entreprise composée de moins de 10 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total de bilan n'excède pas 2 millions d'euros.

Petites et moyennes entreprises (PME) : entreprise composée de moins de 250 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Entreprises de taille intermédiaire (ETI) : entreprise composée de moins de 5 000 personnes, et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan de 2 000 millions d'euros.

Grandes entreprises (GE) : entreprises non comprises dans les catégories précédentes.

CHAMP

Ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée en 2018 par l'Insee. Sont exclues les entreprises dont le Siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises classées comme hors champ (entreprises non marchandes et des secteurs agriculture, services financiers et assurances).

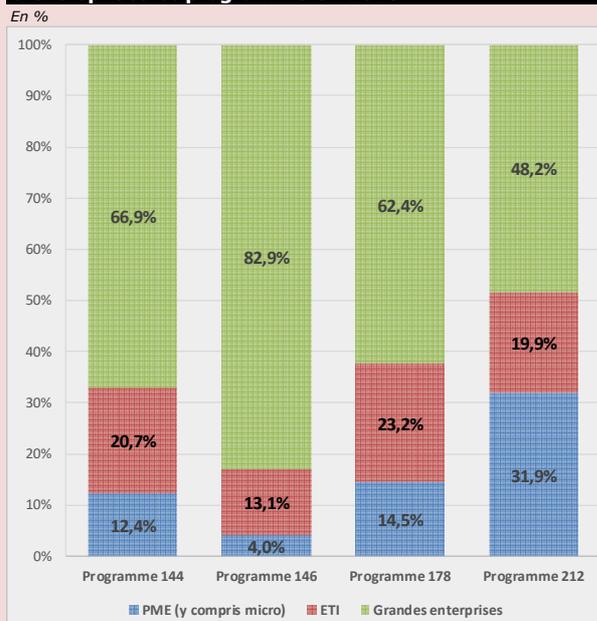
SOURCE

Répertoire des entreprises fournisseurs de la défense - REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

POUR EN SAVOIR PLUS

- ANDRIEU Yves-Marie, « Les entreprises fournisseurs de la Défense : 16,6 Mds € d'achats aux entreprises résidentes en 2019 », *Ecodef Statistiques*, n° 150, OED, mai 2020.
- REFD, *Document méthodologique sur l'élaboration des statistiques 2019*, Yves-Marie ANDRIEU, Typhaine AUNAY, OED, mars 2020.

Paiements du ministère des Armées par catégorie d'entreprises et programme en 2019



Programme 144 : Environnement et prospective de la politique de défense.

Programme 146 : Equipement des forces.

Programme 178 : Préparation et emploi des forces.

Programme 212 : Soutien de la politique de défense.

Champ : voir Guide méthodologique 2019, OED.

Source : REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

COMMERCE INTERNATIONAL

LES LIVRAISONS FRANÇAISES À L'EXPORT DE MATÉRIELS DE GUERRE ET ASSIMILÉS

Au cours de l'année 2019, les échanges de matériels de guerre et de produits liés ont enregistré un excédent commercial de +8,5 milliards d'euros.

Le solde positif des matériels de guerre et produits liés est principalement dû à la dynamique positive des livraisons à l'export qui atteint un maximum sur la dernière décennie de 11,3 Mds €, soit une augmentation sur un an de +34 %.

L'année 2019 est une année de forte croissance des exportations françaises de matériels de guerre et produits liés, notamment grâce aux bonnes performances des segments « chars et véhicules blindés de combat » et « instruments d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision », qui représentent 17,0 % du total des exportations.

Les excédents commerciaux proviennent à 90 % des échanges avec le Proche et Moyen-Orient (+4,69 Mds €), le reste de l'Asie (+1,53 Mds €) et l'Afrique (+1,27 Mds €).

En 2019, les entreprises industrielles de la BITD exportent directement pour 56,3 milliards d'euros de biens civils et militaires. Cela représente 11 % des exportations françaises de biens de la France. Les exportations de biens de la BITD progressent de +12,8 % sur un an.

Importations, exportations et solde commercial des matériels de guerre et produits liés de la France

Millions € et %					
	2017 MC	2018 MC	2019 MC	Variation 2017-2018 (%)	Variation 2018-2019 (%)
Exportations	8 299	8 427	11 263	1,5	33,7
Importations	2 166	2 050	2 748	5,4	34,1
Solde commercial	6 133	6 377	8 515	4,0	33,5

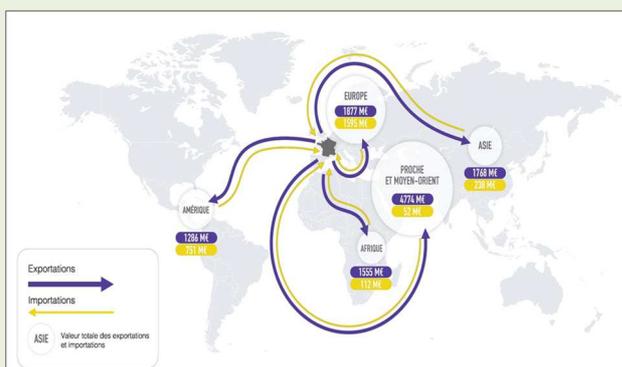
Source : DGDDI - retraitements OED.

Soldes commerciaux par types de produits et zones de matériels de guerre et produits liés en 2019

Types de produits	Zones						Total Zones
	Afrique	Amérique	Asie	Europe hors UE	Proche et Moyen Orient	Union européenne	
Systèmes de propulsion	0,09	0,23	0,26	0,07	0,63	0,33	1,60
Appareils de détection et de radiosondage (radars),...	0,20	0,15	0,34	0,06	1,06		1,80
Chars et automobiles blindés de combat		0,28	0,02	0,00	0,69	-0,01	0,99
Avions et autres véhicules aériens	0,08	-0,13	0,25	0,02	1,43	-0,27	1,39
Navires de guerre		0,04					0,04
Instruments d'optique, de mesure ou de précision	0,22	0,00	0,09	0,04	0,22	-0,01	0,56
Armes et munitions (Missiles, torpilles...)	0,64	-0,06	0,50	-0,01	0,54	0,04	1,64
Autres matériels	0,04	0,03	0,08	0,03	0,12		0,30
Total Produits	1,27	0,54	1,53	0,20	4,69	0,09	8,31

Source : DGDDI - traitements OED.

Les échanges de matériels de guerre et produits liés entre la France et le Reste du Monde en 2019



Source : DGDDI - traitements OED.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

- **BITD** : Base industrielle et technologique de défense.
- **Matériels de guerre et produits liés** : équipements militaires et produits concourant à la production ou à l'utilisation de ces matériels de guerre. Il s'agit aussi bien des équipements assemblés finaux que des différents biens et marchandises entrant dans leur production à différents stades. Ces biens ou marchandises peuvent faire ou non l'objet d'une déclaration d'autorisation d'exportation auprès du ministère des armées.

CHAMP

Les flux de livraisons de matériels de guerre et produits liés sont identifiés avec la nomenclature combinée des douanes (NC8), la nomenclature générale des produits (NGP) et les renseignements fournis dans les procédures douanières par le Code additionnel national (CANA) général, permettant de retracer le domaine réglementaire des prohibitions et restrictions. La sélection des matériels de guerre et produits liés est appliquée aux bases de données de la Douane (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects). Ces données rendent compte des flux internationaux de marchandises mais pas des services. Les données export sont mesurées avec les coûts du transport et de l'assurance jusqu'à la frontière française et non au-delà (FAB). Les données import sont comprennent le coût du transport et de l'assurance jusqu'à la frontière française (CAF).

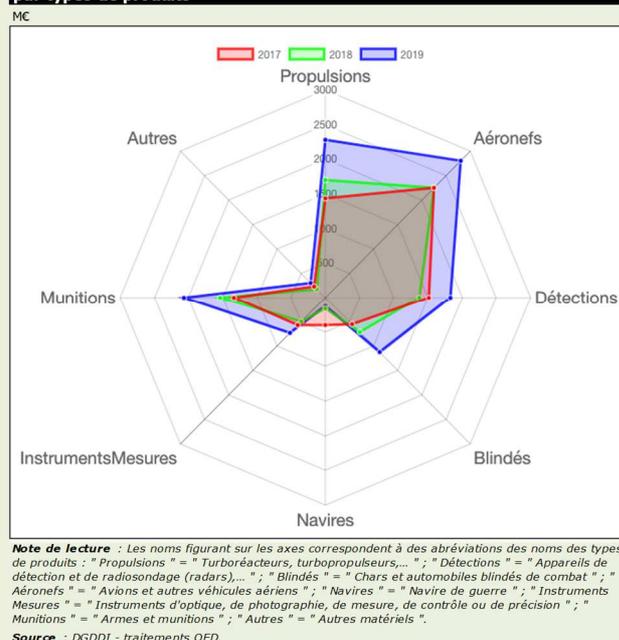
SOURCE

Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI), Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE) - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, traitements OED.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le commerce extérieur de la France, rapport 2020, Analyse des résultats 2019, Environnement international, déterminants et facteurs d'évolution*, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de l'Économie et des Finances et de la Relance, Direction générale du Trésor.
- WYCKAERT Matthieu, « 8,5 milliards d'euros d'excédent commercial lié aux matériels de guerre en 2019 », *EcoDef Statistiques*, OED, n° 153, mai 2020.
- *Rapport au Parlement 2020 sur les exportations d'armement de la France, Analyses & Références*, Ministère des Armées, juin 2020.

Exportations françaises de matériels de guerre et produits liés par types de produits



LES PERSONNELS

LES EFFECTIFS ET RÉMUNÉRATIONS DES MILITAIRES AFFECTÉS AU MINARM

Au 31 décembre 2019, le ministère des Armées compte 191 955 militaires en France(*) (source RAE, -0,3 % par rapport à 2018). Ces effectifs sont répartis en 27 656 officiers, 85 152 sous-officiers et 79 147 militaires du rang. Le corps le plus représenté reste celui des sous-officiers : 44,4 % de l'ensemble. Par rapport à 2018, les effectifs des officiers et des sous-officiers baissent légèrement (-0,6 % et -1,2 % respectivement), tandis que les effectifs des militaires du rang augmentent de +0,7 %.

Ces militaires sont jeunes : les moins de 30 ans représentent 42,2 % des effectifs. Les effectifs les plus jeunes sont les militaires du rang avec un âge médian de 25 ans, les moins jeunes sont les officiers avec un âge médian à 40 ans. La proportion moyenne des plus de 50 ans parmi les militaires est de 6,7 %. Cette population plus âgée est sur-représentée parmi les sous-officiers et les officiers (respectivement 8,7 % et 18,9 %, soit 7 425 sous-officiers et 5 235 officiers).

En 2019, les militaires perçoivent en moyenne 2 597 € nets par mois en équivalent temps plein annuel, une rémunération en augmentation de +1,7 % par rapport à 2018. La rémunération nette moyenne en 2019 est de 4 866 € pour les officiers (+0,8 % par rapport à 2018), 2 565 € pour les sous-officiers (+2,6 %) et 1 897 € pour les militaires du rang (+1,9 %).

La moitié des militaires perçoivent une rémunération inférieure à 2 214 € en 2019, alors que le salaire net médian était de 2 157 € en 2018 (+2,6 % en un an). Pour la moitié des sous-officiers, le salaire net mensuel est inférieur ou égal à 2 436 € en 2019, en hausse de 2,5 %. Pour les militaires du rang, le salaire net mensuel médian est de 1 780 € en 2019 (+3,1 %).

En 2019, la part de primes dans la rémunération brute est supérieure à 31,6 % pour la moitié des militaires. Les primes ont une part plus importante dans la rémunération des officiers (plus de 43,0 % pour la moitié d'entre eux) et une part moins importante pour les militaires du rang (moins de 24,5 % pour la moitié d'entre eux).

En 2019, les différences salariales entre les hommes et les femmes militaires sont principalement dues aux différences de primes. En effet, par corps, les écarts de salaires indiciaires médians entre hommes et femmes sont faibles : ils ne dépassent pas 70 € en valeur absolue. Tous corps confondus, le salaire indiciaire médian des femmes est plus élevé de 108 € que celui des hommes. L'écart des niveaux de primes entre hommes et femmes amène à des écarts de salaires nets médians compris entre 165 € et 871 € selon le corps, en faveur des hommes.

Effectifs au 31 décembre et âge des militaires par corps

Corps	Effectifs physiques		Part (en %)		Âge médian en 2019	Moins de 30 ans en 2019 (en %)	50 ans et plus en 2019 (en %)
	2018	2019	2018	2019			
Officiers	27 819	27 656	14,4	14,4	40	16,0	18,9
Sous-Officiers	86 169	85 152	44,7	44,4	36	24,9	8,7
Militaires du rang	78 610	79 147	40,8	41,2	25	70,1	0,2
Ensemble	192 598	191 955	100	100	32	42,2	6,7

Champ : militaires du ministère des Armées au 31 décembre (y compris forces spéciales), hors CGA, DGA, élèves et volontaires, situés en France (métropole + DOM, hors Mayotte, COM et étranger).

Sources : RAE 2018 et 2019, OED.

Rémunération mensuelle moyenne des militaires par corps en 2018 et 2019

Salaires en EQTP

Corps	Salaires net (hors mutuelle)				Salaires indiciaires				Part des primes médiane dans le salaire brut en 2019 (en %)
	2018		2019		2018		2019		
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	
Officiers	4 830	4 484	4 866	4 490	3 061	2 994	3 079	3 018	43,0
Sous-Officiers	2 502	2 376	2 565	2 436	1 891	1 874	1 925	1 893	32,9
Militaires du rang	1 863	1 728	1 897	1 780	1 605	1 540	1 618	1 557	24,5
Ensemble	2 553	2 157	2 597	2 214	1 932	1 671	1 953	1 704	31,6

Champ : militaires du ministère des Armées (y compris forces spéciales), hors CGA, DGA, élèves et volontaires, situés en France (métropole + DOM, hors Mayotte, COM et étranger).

Sources : RAE 2018 et 2019, OED.

Rémunérations par corps et par sexe en 2019

Salaires en EQTP

Corps	Salaires net médian (hors mutuelle)		Salaires indiciaires médian		Part des primes médiane dans le salaire brut (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Officiers	3 779	4 650	2 948	3 018	36,4	44,4
Sous-Officiers	2 240	2 485	1 888	1 898	28,6	34,1
Militaires du rang	1 644	1 809	1 562	1 556	19,2	25,7
Ensemble	2 058	2 243	1 800	1 692	26,5	32,9

Champ : militaires du ministère des Armées (y compris forces spéciales), hors CGA, DGA, élèves et volontaires, situés en France (métropole + DOM, hors Mayotte, COM et étranger).

Source : RAE 2019, OED.

(*) Métropole + DOM hors Mayotte et hors COM.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

- **Militaire** : personnel dont le statut du contrat est militaire.
- **L'ETP** (équivalent temps plein) : l'ETP est associé à une date t. Compris entre 0 et 1, il correspond à la quotité de service de l'agent à cette date t.
- **L'EQTP** (équivalent temps plein annualisé) : compris entre 0 et 1, correspond au rapport entre le nombre d'heures rémunérées dans l'année et le nombre d'heures rémunérées correspondant à un service à temps complet dans l'année.
- **Salaire en EQTP** (salaire en équivalent temps plein annualisé) : salaire converti à un temps plein annuel.

CHAMP

Personnel militaire du ministère des Armées (y compris Forces spéciales), hors CGA, DGA, élèves et volontaires, situés en France (métropole + DOM, hors Mayotte, COM et étranger).

SOURCES

RAE-M 2018 et 2019, OED.

POUR EN SAVOIR PLUS

- LÉPINE F.-X., « *La rémunération des militaires en 2019* », *EcoDef Statistiques*, n° 166, OED, septembre 2020.
- LÉPINE F.-X., AUNAY T, Rapport qualité sur le RAE 2019, OED, septembre 2020.
- CHAUMERON S., « *La rémunération des personnels militaires en 2018* », *EcoDef Statistiques*, n° 132, OED, juillet 2019.

LES PERSONNELS

LES EFFECTIFS ET RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL CIVIL DE LA DÉFENSE

Au 31 décembre 2018, le ministère des Armées emploie 63 789 agents civils (source RAE). Pondéré par leur quotité de travail en fin d'année, le nombre d'agents s'éleva à 62 519 agents en équivalent temps plein (ETP) fin 2018, en hausse de +2,1 %.

Ces effectifs physiques sont répartis en 56,8 % de fonctionnaires, 26,6 % d'ouvriers de l'État et 16,6 % de contractuels et autres statuts. Entre 2017 et 2018, les effectifs physiques de fonctionnaires et de contractuels et autres statuts augmentent respectivement de +2,5 % et +14,0 %, tandis que ceux des ouvriers de l'État diminuent de -5,1 %.

En 2018, les fonctionnaires sont à 48 % des agents de catégorie C (-0,5 % par rapport à 2017), à 31,4 % de catégorie B (-0,1 % en un an) et à 20,6 % de catégorie A (+0,6 %). Les agents contractuels et les autres statuts sont, eux, majoritairement composés d'agents de niveau I (72,6 %)*. Les personnels de niveaux II et III représentent respectivement 9,9 % et 16,9 % des effectifs. La part des niveaux I augmente de 2,1 points, *a contrario* des deux autres niveaux de contractuels.

Les civils du ministère des Armées sont moins jeunes que les militaires. En effet, la moitié d'entre eux ont 49 ans ou plus. Les plus jeunes sont les contractuels avec un âge médian de 36 ans et une part de moins de 30 ans de près de 35 %. Les effectifs les moins jeunes sont les ouvriers de l'État avec un âge médian de 52 ans et une part de 50 ans et plus de 61,6 %.

En 2018, la moitié des personnels civils perçoit moins de 2 380 € par mois. Le salaire net moyen du personnel civil du ministère des Armées est de 2 582 € mensuel en équivalent temps plein, en progression de +0,3 % par rapport à 2017. Cette rémunération nette moyenne est de 2 581 € pour les fonctionnaires (+1,5 %), 2 695 € pour les ouvriers de l'État (-0,2 %) et de 2 425 € pour les contractuels et autres statuts (-1,2 %).

Parmi les fonctionnaires, le salaire net moyen en 2018 est de 3 875 € pour les agents de catégorie A (+1,3 %), de 2 682 € pour ceux de catégorie B (+0,8 %) et de 1 971 € pour ceux de catégorie C (+0,9 %). Pour les contractuels et autres statuts, les rémunérations sont inférieures au grade de fonctionnaire équivalent : le salaire net moyen est de 2 706 € pour les agents de niveau I, de 2 195 € pour ceux de niveau II et de 1 478 € pour ceux de niveau III. La moitié des contractuels gagnent plus de 2 212 € par mois, alors que pour les fonctionnaires, le salaire net médian est de 2 285 €.

Pour la moitié des civils, la part des primes dans leur rémunération est supérieure à 19,5 %**. Pour la moitié des fonctionnaires, les primes représentent au moins 25,4 % de leur rémunération brute.

En 2018, le salaire net médian des civils est de 2 543 € pour les hommes et de 2 091 € pour les femmes.

(*) Ce niveau 1 étant équivalent à un poste de catégorie A de fonctionnaire.
(**) Le niveau de primes dépend du statut, plus de la moitié des contractuels n'ont pas de primes. Les fonctionnaires sont ceux qui bénéficient le plus de primes, et ce notamment pour les catégories A.

Statut d'emploi	Catégorie	Effectif physique		Part (en %)		Effectif en ETP		Âge médian en 2018	Moins de 30 ans en 2018 (en %)	50 ans et plus en 2018 (en %)
		2017	2018	2017	2018	2017	2018			
Fonctionnaires	Cat. A	7 070	7 456	11,3	11,7	6 987	7 375	49	3,3	46,9
	Cat. B	11 113	11 371	17,8	17,8	10 896	11 161	49	2,7	48,2
	Cat. C	17 139	17 375	27,4	27,2	16 510	16 858	49	3,2	46,7
	Indéterminé	4	10	0,0	0,0	4	8	-	-	-
	Sous-total	35 326	36 212	56,5	56,8	34 497	35 403	49	3,1	47,2
Ouvriers d'État	Niv. I	17 895	16 987	26,6	26,6	17 889	16 982	52	3,9	61,6
	Niv. II	6 547	7 690	10,5	12,1	6 291	7 427	38	26,3	26,2
	Niv. III	948	1 045	1,5	1,6	864	968	38	25,1	18,2
	Indéterminé	1 727	1 793	2,8	2,8	1 610	1 684	22	76,4	13,4
	Sous-total	26 117	27 515	40,4	41,1	26 554	26 961	38	25,1	23,4
Contractuels et autres statuts	Niv. I	71	62	0,1	0,1	65	56	-	-	-
	Niv. II	9 293	10 590	14,9	16,6	8 829	10 135	36	34,6	23,4
	Niv. III	62 514	63 789	100,0	100,0	61 215	62 519	49	8,6	47,1
	Indéterminé	71	62	0,1	0,1	65	56	-	-	-
	Sous-total	71	62	0,1	0,1	65	56	-	-	-
Ensemble		62 514	63 789	100,0	100,0	61 215	62 519	49	8,6	47,1

Catégorie	Salaire net (en C)				Salaire indiciaire (en C)				Part des primes médiane dans le salaire brut en 2018 (en %)
	2017		2018		2017		2018		
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	
Cat. A	3 826	3 502	3 875	3 573	3 429	2 979	3 035	2 929	30,9
Cat. B	2 660	2 604	2 682	2 629	2 386	2 272	2 260	2 235	28,0
Cat. C	1 954	1 856	1 971	1 887	1 860	1 756	1 821	1 766	20,3
Fonctionnaires	2 544	2 259	2 581	2 285	2 334	2 028	2 206	2 011	25,4
Ouvriers d'État	2 700	2 499	2 695	2 527	2 677	2 541	2 688	2 571	15,6
Niv. I	2 769	2 614	2 706	2 555	3 243	3 095	3 181	3 046	0,0
Niv. II	2 142	2 111	2 195	2 147	2 540	2 478	2 598	2 572	0,0
Niv. III	1 485	1 349	1 478	1 282	1 561	1 343	1 531	1 281	0,0
Contractuels et autres statuts	2 455	2 251	2 425	2 212	2 840	2 620	2 810	2 606	0,0
Ensemble	2 574	2 377	2 582	2 380	2 519	2 308	2 450	2 278	19,5

Statut d'emploi	Catégorie	Salaire net médian		Salaire indiciaire médian		Part des primes médiane dans le salaire brut (%)	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
		Fonctionnaires	Cat. A	3 411 €	3 666 €	2 799 €	2 967 €
Cat. B	2 589 €		2 660 €	2 221 €	2 260 €	27,7	28,1
Cat. C	1 891 €		1 878 €	1 774 €	1 757 €	20,2	20,6
Sous-total	2 083 €		2 546 €	1 935 €	2 145 €	23,1	27,1
Ouvriers d'État	Niv. I	2 332 €	2 568 €	2 421 €	2 596 €	14,5	15,8
	Niv. II	1 979 €	2 871 €	2 371 €	3 423 €	0,1	0,0
	Niv. III	2 084 €	2 161 €	2 501 €	2 598 €	0,0	0,0
	Indéterminé	1 295 €	1 278 €	1 299 €	1 276 €	0,0	0,0
	Sous-total	1 808 €	2 435 €	2 165 €	2 924 €	0,0	0,0
Ensemble	2 091 €	2 543 €	2 015 €	2 465 €	20,0	19,1	

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

- **Civil** : personnel dont le statut du contrat n'est pas militaire (exemples de statuts : fonctionnaire, contractuel, ouvrier de l'État), hors élèves de Polytechnique.
- **L'ETP** (équivalent temps plein) : l'ETP est associé à une date t. Compris entre 0 et 1, il correspond à la quotité de service de l'agent à cette date t.
- **L'EQTP** (équivalent temps plein annualisé) : compris entre 0 et 1, correspond au rapport entre le nombre d'heures rémunérées dans l'année et le nombre d'heures rémunérées correspondant à un service à temps complet dans l'année.
- **Salaires en EQTP** (salaire en équivalent temps plein annualisé) : salaire converti à un temps plein annuel.
- **Catégorie statutaire** (ou catégorie hiérarchique) : les corps ou cadre d'emplois de fonctionnaires sont classés en trois catégories statutaires (dites aussi catégories hiérarchiques) selon leur niveau de recrutement et les fonctions qui ont vocation à être exercées par ces corps. Les statuts particuliers fixent le classement de chaque corps dans l'une des catégories suivantes :
 - la catégorie A, pour les fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
 - la catégorie B, pour les fonctions d'application ;
 - la catégorie C, pour les tâches d'exécution.
- **Niveaux de qualification requis** :
 - Niveau I : Bac+5 et plus (cat. A).
 - Niveau II : Bac+3 ou +4 (Licence, Master 1) (cat. A).
 - Niveau III : Bac+2 (cat. B).

CHAMP

Emplois principaux, hors statuts militaires et élèves de polytechnique, situés en France (métropole + DOM, hors Mayotte, COM et étranger). Hors bénéficiaires de contrats aidés. Agents du Ministère des Armées.

SOURCE

SIASP 2017 et 2018, Insee. Traitements OED.

POUR EN SAVOIR PLUS

- CHAUMERON S., « *Hausse des effectifs du personnel civil des Armées en 2018* », *EcoDef Statistiques*, n° 157, OED, juillet 2020.
- BOUR R., GODET F., « *Les salaires dans la fonction publique de l'État* », *Insee Première*, n° 1810, juillet 2020.
- YAYA BA A., PONS Y., « *L'emploi dans la fonction publique en 2018* », *Point Stat*, SDessi, Ministère de l'Action et des Comptes Publics, juin 2020.
- DONZEAU N., YAYA BA A., PONS Y., « *En 2018, les contrats aidés chutent, les autres emplois publics augmentent* », *Insee Première*, n° 1797, avril 2020.
- « *En 2018, le salaire net moyen dans la fonction publique baisse de 1,0 % en euros constants* », *Informations Rapides*, n° 81, Insee, mars 2020.
- GOUSSEN J., GODET F., « *Les hautes rémunérations dans la Fonction publique* », *Insee Première*, n° 1738, février 2019.
- Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique, DGAFP, édition 2020.

LES PERSONNELS

LES EFFECTIFS ET RÉMUNÉRATIONS DES GENDARMES

Au 31 décembre 2019, la Gendarmerie nationale compte 98 039 militaires dont 4 720 élèves et 12 638 volontaires. À cet effectif il faut ajouter 33 736 réservistes secondant les militaires de carrière de la gendarmerie dans la limite de 60 jours par an.

Les sous-officiers de la gendarmerie comptent pour les trois-quarts de l'effectif total, hors réservistes. Les volontaires de la gendarmerie représentent près de 13 % des effectifs, hors réservistes

Les effectifs de la gendarmerie sont relativement jeunes, la moitié d'entre eux ayant moins de 36 ans. L'âge moyen est croissant avec la catégorie hiérarchique. Ainsi, seuls 4,0 % des officiers et 21,6 % des sous-officiers ont moins de 30 ans. Plus d'un officier sur trois est âgé de 50 ans ou plus alors que, sur l'ensemble des effectifs de la gendarmerie, cette proportion est de 15,0 %

Près d'un militaire sur cinq de la gendarmerie est une femme. Le taux de féminisation varie selon le corps considéré : de 9 % chez les officiers de gendarmerie à 60 % chez les sous-officiers du corps de soutien technique et administratif.

En 2019, le salaire mensuel net moyen, hors mutuelle, des officiers de la gendarmerie est de 4 058 euros, celui des sous-officiers de la gendarmerie 2 448 euros. Ces rémunérations moyennes ne prennent pas en compte les réservistes qui sont, eux, rémunérés sur une base forfaitaire journalière. Les primes représentent respectivement 36,0 % et 38,6 % des salaires bruts pour la moitié des sous-officiers et des officiers

Effectifs au 31 décembre 2019 et âge des militaires de la gendarmerie par corps

Corps	Effectifs physiques en 2019	Part (%)	Age médian en 2019	Moins de 30 ans en 2019 (%)	50 ans et plus en 2019 (%)
Officiers	6 391	6,5	47,0	4,0	35,6
Sous-Officiers	74 290	75,8	39,0	21,6	16,7
Volontaire	12 638	12,9	22,0	99,5	0,0
Élève	4 720	4,8	24,0	90,9	0,0
Ensemble	98 039	100,0	36,0	33,8	15,0

Champ : Militaires de la gendarmerie présents au 31 décembre 2019 hors réservistes.

Source : RAE-G 2019, Observatoire Économique de la Défense.

Rémunération mensuelle moyenne des militaires de la gendarmerie en 2019

Salaire en euros en EQTP

Corps	Effectifs physiques en 2019	Salaire net 2019 hors cotisation mutuelle		Salaire indiciaire 2019		Taux de primes médian dans le salaire brut (%)
		Moyen	Médian	Moyen	Médian	
Officiers	6 579	4 058 €	3 828 €	3 033 €	2 948 €	38,6
Sous-Officiers	76 057	2 448 €	2 386 €	1 926 €	1 898 €	36,0
Ensemble	82 636	2 576 €	2 447 €	2 014 €	1 948 €	36,1

Champ : Militaires de la gendarmerie hors élèves, volontaires et réservistes.

Source : RAE-G 2019, Observatoire Économique de la Défense.

Rémunérations des militaires de la gendarmerie par statut, corps et sexe en 2019

Salaire en euros en EQTP

Corps	Salaire net médian 2019 hors cotisation mutuelle		Salaire indiciaire médian 2019		Taux de primes médian dans le salaire brut (%)	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Officiers	3 556 €	3 857 €	2 847 €	2 948 €	37,0	38,9
Sous-Officiers	2 198 €	2 443 €	1 789 €	1 928 €	35,0	36,2
Ensemble	2 227 €	2 513 €	1 823 €	1 968 €	35,1	36,4

Champ : Militaires de la gendarmerie hors élèves, volontaires et réservistes.

Source : RAE-G 2019, Observatoire Économique de la Défense.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

- **Militaire de la gendarmerie** : personnel de la Gendarmerie dont le statut du contrat est militaire ou élève.
- **Volontaire** : les volontaires (gendarme adjoints volontaires, GAV) sont des agents contractuels recrutés pour seconder les sous-officiers dans les missions de la gendarmerie ou pour apporter ses compétences dans le soutien technique et administratif.
- **ETP** (équivalent temps plein) : l'ETP est associé à une date t. Compris entre 0 et 1, il correspond à la quotité de service de l'agent à cette date t.
- **EQTP** (équivalent temps plein annualisé) : compris entre 0 et 1, correspond au rapport entre le nombre d'heures rémunérées dans l'année et le nombre d'heures rémunérées correspondant à un service à temps complet dans l'année.
- **Salaires en EQTP** (salaires en équivalent temps plein annualisé) : salaires convertis à un temps plein annuel

CHAMP

Personnels militaires de la Gendarmerie au 31 décembre 2019, y compris élèves volontaires et réservistes situés en France (métropole + DOM, hors COM et étranger), hors Mayotte.

Les élèves, volontaires et réservistes sont exclus des calculs des rémunérations.

SOURCE

RAE-G 2019, OED.

Le RAE-G 2019 est alimenté par des données issues du système d'informations RH *Agorha* (Application de Gestion de l'Organisation et des Ressources Humaines) et de son module intégré de calcul de la solde.

POUR EN SAVOIR PLUS

- PEROUMAL C., « *La rémunération des militaires de la Gendarmerie en 2019* », *EcoDef Statistiques*, n° 171, OED, décembre 2020.
- LÉPINE F.-X., « *La rémunération des militaires en 2019* », *EcoDef Statistiques*, n° 166, OED, septembre 2020.

LES PERSONNELS

LES DÉPARTS EN RETRAITE DES MILITAIRES DES ARMÉES

Au 31 décembre 2019, le nombre de pensions de retraite de militaires des Armées est de 441 062 soit 0,2 % de plus qu'au 31 décembre 2018. Les pensions de droits directs représentent 71,9 % des pensions militaires et augmentent de 0,8 % entre 2018 et 2019. La hausse est marquée pour les pensions d'invalidité qui progressent de +5,3 %. Les pensions de droits dérivés continuent quant à elles à diminuer et perdent 1,4 point entre 2018 et 2019.

Le nombre de départs à la retraite des militaires est fluctuant et largement déterminé par des facteurs propres à la politique de gestion de cette catégorie de personnel. De plus, il reflète imparfaitement les situations de départ des militaires du service actif, du fait notamment de militaires qui quittent le service actif sans acquérir de droit à pension ou à jouissance immédiate. En 2019, 16 350 retraités militaires des Armées ont liquidé un premier droit à la retraite militaire. Après avoir été en recul l'année précédente (-2,4 %), leur nombre progresse de +8,1 % en 2019. Cette hausse des nouvelles pensions provient à la fois d'une augmentation des pensions militaires de droits directs (+12,0 %) et d'une augmentation des pensions militaires de droits dérivés (+2,3 %).

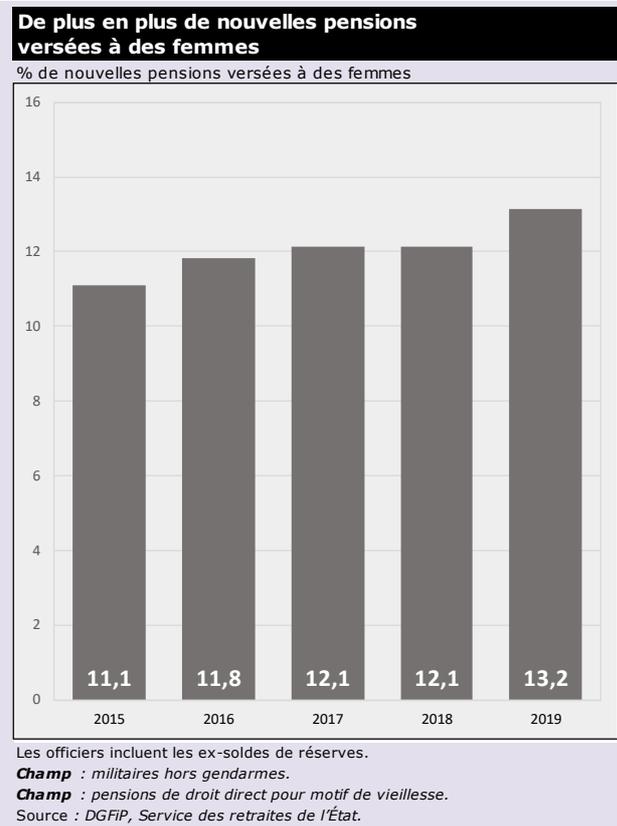
L'âge moyen de départ à la retraite varie sensiblement selon que ce départ est effectué au titre de l'ancienneté (retraite) ou de l'invalidité et selon les grades. En 2019, l'âge moyen de départ à la retraite pour motif d'ancienneté est de 43,4 ans soit 14,3 années de plus que celui pour motif d'invalidité. Quel que soit le motif, l'âge moyen de départ à la retraite augmente avec le grade. Il est ainsi, au titre de l'ancienneté, de 37,7 ans pour un militaire du rang et de 50,8 ans pour un officier.

En 2019, pour les militaires des Armées, la pension mensuelle moyenne brute initiale de droits directs du stock des pensionnés s'établit à 1 592 € (-0,5% par rapport à l'an passé en euros courants). La pension au titre de l'ancienneté reste stable à 1 692 €, soit 1 340 € pour une femme et 1 726 € pour un homme*. Le montant de la pension varie selon le grade : au titre de l'ancienneté, elle est de 951 € par mois pour un militaire du rang et 3 039 € pour un officier.

(*) Cet écart moyen de pensions entre hommes et femmes ne reflète pas une différence de traitement à situation identique et s'explique par plusieurs facteurs : une durée des services retenus pour la liquidation inférieure à celle des hommes, des femmes plus jeunes à la primo-liquidation que les hommes, un indice moyen à la primo-liquidation des femmes plus bas, des parcours de carrière différenciés entre hommes et femmes (liés aux opérations extérieures, aux spécialités exercées, au nombre d'enfants, etc.).

Année	Droits directs			Droits dérivés			Total
	Vieillesse et motifs familiaux	Invalidité	Tous motifs	Conjoints survivants	Orphelins	Ensemble	
2015	288 074	23 863	311 937	126 002	5 280	131 282	443 219
2016	288 255	24 167	312 422	124 467	5 226	129 693	442 115
2017	288 405	24 545	312 950	121 915	5 090	127 005	439 955
2018	289 051	25 416	314 467	120 743	5 011	125 754	440 221
2019	290 326	26 770	317 096	119 054	4 912	123 966	441 062
Taux de croissance 2019/2018 (%)	0,4	5,3	0,8	-1,4	-2,0	-1,4	0,2

Champ : Pensions en paiement au 31 décembre de l'année (stock).
Source : DGFiP, Service des retraites de l'État, bases des pensions.



MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

Droit direct : droits acquis par un fonctionnaire, magistrat ou militaire au titre de sa carrière.

Droit dérivé : droits acquis suite au décès en activité ou en retraite du fonctionnaire, magistrat ou militaire. Il s'agit en général des droits indirects acquis par le conjoint survivant ou divorcé et/ou les enfants (orphelins) qui bénéficient de ce fait d'une pension de réversion.

Viellissement : pension attribuée pour motif d'ancienneté ou pour motif familial.

Invalidité : pension attribuée dans le cas d'une mise à la retraite par anticipation, pour cause d'incapacité permanente du fait de maladie ou de blessure.

La retraite des militaires est régie, tout comme celle des fonctionnaires de l'État, par le code des pensions civiles et militaires de retraite. Toutefois, la pension militaire connaît certains aménagements, dus aux particularités du métier et notamment à la nécessité de conserver une moyenne d'âge basse au sein des unités opérationnelles. La rotation relativement rapide des effectifs est ainsi favorisée par des conditions de départ en retraite qui facilitent la reprise d'une seconde carrière.

CHAMP

Pensions de retraite du régime général des militaires des Armées, hors gendarmes.

SOURCE

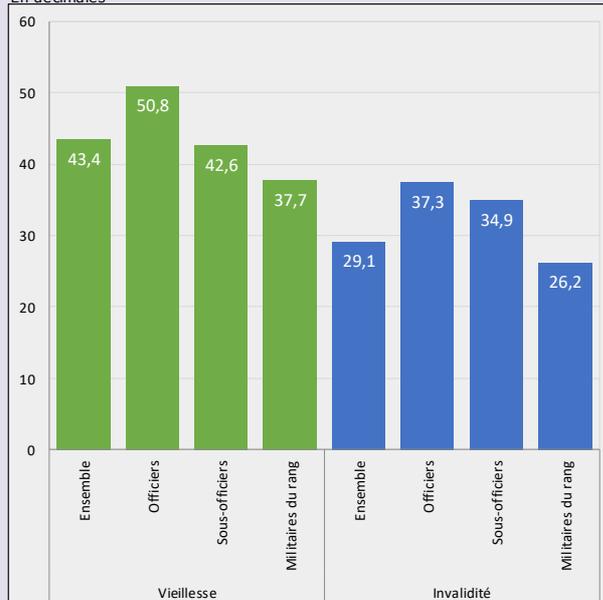
DGFIP, Service des retraites de l'État (label « *Statistiques Publiques* »).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les publications du SRE : <https://retraitesdeletat.gouv.fr/professionnels/donnees-statistiques/stats-fp-e>
- Le Conseil d'Orientation des Retraites : <http://www.cor-retraites.fr/>
- AUNAY T., « *Les départs en retraite des militaires en 2019* », EcoDef *Statistiques*, n° 164, OED, septembre 2020.
- HCECM - 14^{ème} rapport thématique, les pensions militaires de retraite, 8 juillet 2020.

Age moyen à la date d'effet de la pension initiale de droit direct des militaires en 2019

En décimales



Age moyen à la date d'effet de la pension initiale des pensions de droit direct en stock au 31 décembre des militaires des Armées.

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, bases des pensions.

Montant mensuel moyen des pensions par motif et corps en 2018 et 2019

Motifs	Corps	2019			Évolution 2019/2018 (%)		
		Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Viellissement	Ensemble	1 340	1 726	1 692	-0,2	0,0	-0,0
	Officiers	2 437	3 062	3 039	0,6	0,3	0,3
	Sous-officiers	1 308	1 509	1 488	0,1	0,3	0,2
	Militaires du rang	874	958	951	0,8	0,9	0,9
Invalidité	Ensemble	472	520	513	-1,7	-6,7	-6,2
	Officiers	903	1 619	1 473	0,6	-5,8	-6,7
	Sous-officiers	744	977	938	-1,8	-3,8	-3,8
	Militaires du rang	253	288	284	1,1	-3,1	-2,8
Tous motifs	Ensemble	1 235	1 628	1 592	-0,7	-0,4	-0,5
	Officiers	2 324	3 045	3 016	-0,2	0,2	0,2
	Sous-officiers	1 273	1 489	1 467	-0,1	0,2	0,1
	Militaires du rang	634	754	743	0,6	-0,5	-0,5

Montant mensuel moyen brut de la pension initiale des pensions de droit direct en stock au 31 décembre des militaires des Armées.

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État, bases des pensions.

LES PERSONNELS

LES DÉPARTS EN RETRAITE DES GENDARMES

Au 31 décembre 2019, le nombre de pensions de droit direct de gendarmes versées pour ancienneté avoisinait les 76 000. Près de 2 900 gendarmes ont liquidé un premier droit direct à la retraite en 2019, un nombre en progression de +2,5 % par rapport à 2018.

Le montant brut mensuel moyen des nouvelles pensions pour vieillesse des gendarmes est de 2 325 € en 2019. Il est en hausse continue depuis 2013. La pension mensuelle moyenne des officiers augmente de +0,5 % entre 2018 et 2019, tandis que celle des sous-officiers progresse de +1,5 % sur la même période.

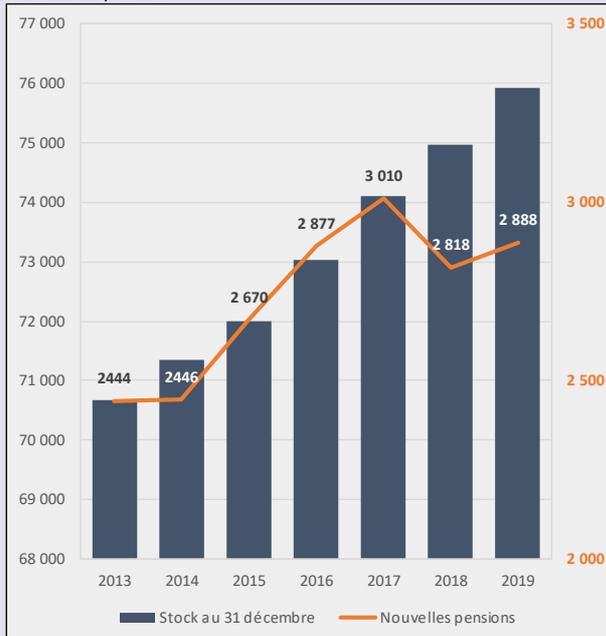
Alors que certaines caractéristiques du système de pension des gendarmes sont inhérentes à la condition militaire, d'autres s'expliquent par des spécificités propres au régime de la Gendarmerie, notamment des carrières militaires longues et l'intégration de l'indemnité de sujétion spéciale de police (ISPP) dans le calcul des cotisations.

Les gendarmes partent plus tard en retraite que les autres militaires. L'âge moyen à la jouissance de la pension a évolué à la hausse entre 2013 et 2019, aussi bien pour les officiers que pour les sous-officiers de la Gendarmerie. Les officiers de la Gendarmerie liquident leur retraite en moyenne en 2019 à 57,5 ans et les sous-officiers à 52,8 ans. Les gendarmes partent en retraite avec en moyenne 21 trimestres de bonifications en 2019.

6,7 % des nouvelles pensions de gendarmes de droit direct entrées en paiement, au motif vieillesse, sont affectées d'une décote. Parmi les nouvelles pensions de 2019, les majorations pour enfants concernent un sous-officier de la Gendarmerie sur cinq et près d'un officier de la Gendarmerie sur trois.

Évolution des départs à la retraite des militaires de la Gendarmerie

Nombre de pensions

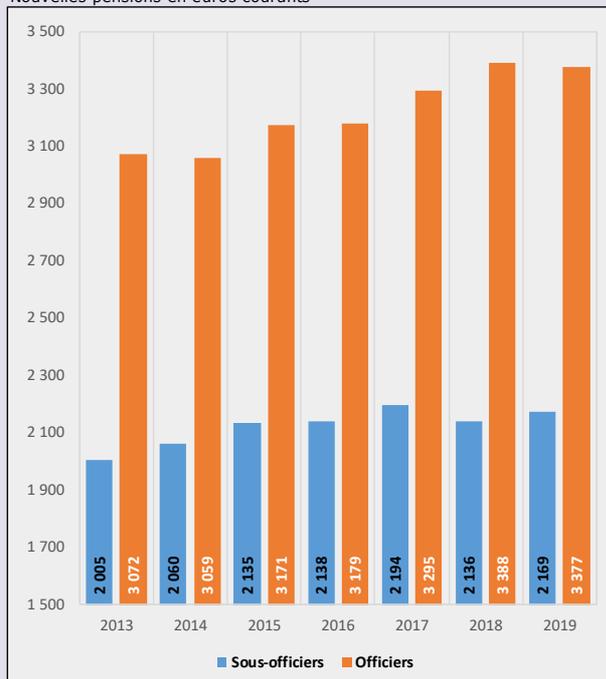


Champ : pensions de droit direct pour motif vieillesse.

Source : DGFiP, Service des retraites de l'État.

Évolution des montants des nouvelles pensions des gendarmes par corps

Nouvelles pensions en euros courants



Champ : pensions de droit direct pour motif vieillesse.

Source : DGFiP, Service des retraites de l'État.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

- **Droit direct** : droits acquis par un fonctionnaire, magistrat ou militaire au titre de sa carrière.
- **Droit dérivé** : droits acquis suite au décès en activité ou en retraite du fonctionnaire, magistrat ou militaire. Il s'agit en général des droits indirects acquis par le conjoint survivant ou divorcé et/ou les enfants (orphelins) qui bénéficient de ce fait d'une pension de réversion.
- **Vieillesse** : pension attribuée pour motif d'ancienneté ou pour motif familial.
- **Invalidité** : pension attribuée dans le cas d'une mise à la retraite par anticipation, pour cause d'incapacité permanente du fait de maladie ou de blessure.

La retraite des militaires est régie, tout comme celle des fonctionnaires de l'État, par le code des pensions civiles et militaires de retraite. Toutefois, la pension militaire connaît certains aménagements, dus aux particularités du métier et notamment à la nécessité de conserver une moyenne d'âge basse au sein des unités opérationnelles. La rotation relativement rapide des effectifs est ainsi favorisée par des conditions de départ en retraite qui facilitent la reprise d'une seconde carrière.

CHAMP

Pensions de retraite du régime général des militaires, gendarmes.

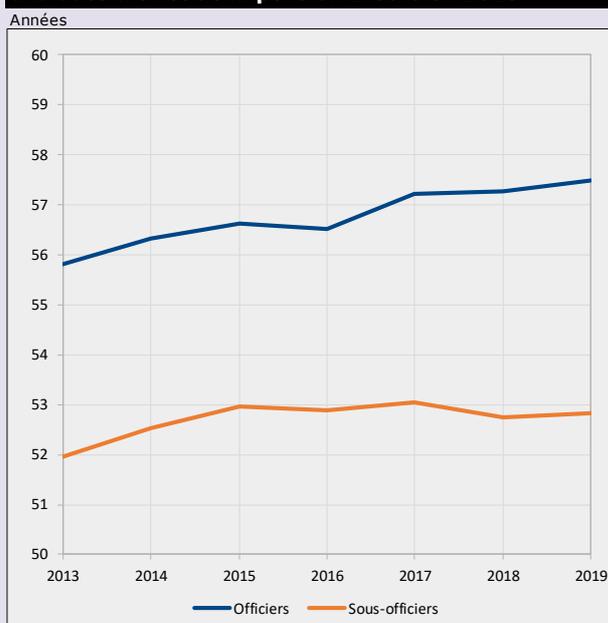
SOURCE

DGFIP, Service des retraites de l'État (label « *Statistiques Publiques* »).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les publications du SRE : <https://retraitesdeletat.gouv.fr/professionnels/donnees-statistiques/stats-fp-e>
- Le Conseil d'Orientation des Retraites : <http://www.cor-retraites.fr/>
- PEROUMAL Charles, « *Les départs en retraite des gendarmes en 2019* », *EcoDef Statistiques*, n° 169, OED, décembre 2020.
- Annexe du PLF 2019 - Rapport sur les pensions de retraite de la fonction publique (pp. 143-160).
- HCECM - 14^{ème} rapport thématique, les pensions militaires de retraite, 8 juillet 2020.

Évolution de l'âge moyen par corps à la date d'effet de la pension initiale en 2019



Champ : nouvelles pensions de droit direct pour motif vieillesse.

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État.

Indicateurs de liquidation des pensions des gendarmes en 2019

Indicateurs	Ensemble	Officier	Sous-officier
Montant mensuel brut moyen en €	2 325	3 377	2 169
Indice moyen de liquidation	647	887	610
Taux moyen de liquidation en % après décote	73,2	77,7	72,4
Durée moyenne en trimestres des services retenus pour la liquidation	128,5	144,8	126,1
Durée moyenne en trimestres des bonifications retenues	20,9	18,1	21,3
Age moyen	53,4	57,5	52,8

Champ : nouvelles pensions de droit direct pour motif vieillesse.

Source : DGFIP, Service des retraites de l'État.

LE TOURISME DE MÉMOIRE

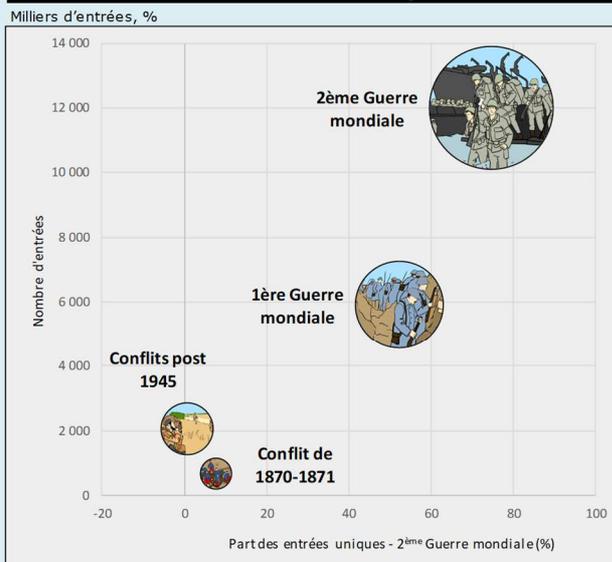
En 2019, sous l'effet des cérémonies de commémorations des débarquements de Provence et de Normandie, les lieux de mémoire des conflits contemporains enregistrent un nouveau record d'affluence avec 15,2 millions d'entrées. La fréquentation progresse de +3,7 % par rapport à l'année 2018.

Les sites abordant dans leur parcours la Seconde Guerre mondiale, exclusivement ou avec d'autres conflits contemporains, enregistrent 12 millions d'entrées en 2019. En 2019, près de 10 000 personnes travaillent au sein d'un des lieux de mémoire des conflits contemporains situés en France. Sept lieux de mémoire sur dix sont gérés par une association ou une collectivité territoriale.

La fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains est en grande majorité concentrée dans quatre régions : la Normandie, l'Île-de-France, les Hauts-de-France et le Grand Est. En 2019, la Normandie enregistre un record de fréquentation avec 6,4 millions d'entrées dans ses lieux de mémoire.

Les visites de groupes scolaires dans les lieux de mémoire sont en augmentation, avec 1,3 millions de visiteurs en 2019.

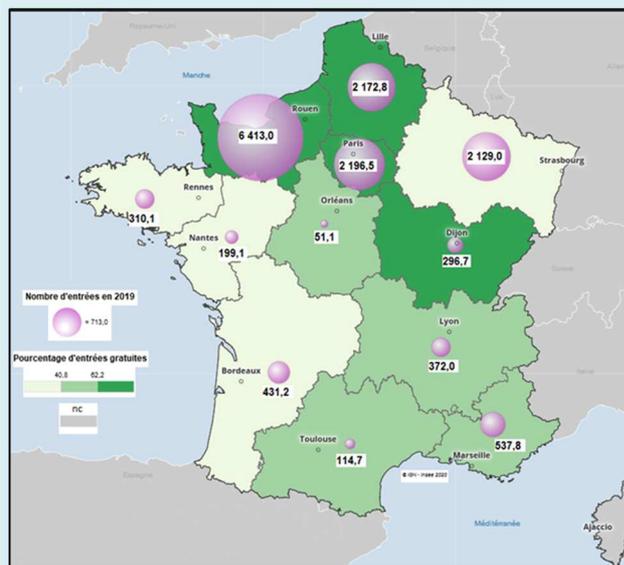
Fréquentation des sites mémoriels en 2019 selon le ou les conflits abordés dans leurs parcours



Note de lecture : En abscisses est représentée la part des entrées des sites abordant uniquement la Seconde guerre mondiale. En ordonnées est représenté le nombre d'entrées des sites. Le diamètre des ronds est proportionnel à la part des entrées des sites du conflit concerné, par rapport à l'ensemble des entrées en 2019. Ainsi, les sites abordant la Seconde guerre mondiale enregistrent 11 988 000 entrées en 2019. En abscisses, on peut lire que 75% de cette fréquentation provient d'un lieu mémoriel consacré uniquement à ce conflit. Le diamètre permet de visualiser que ces entrées représentent 79% des entrées de l'ensemble des sites de mémoire, tous conflits confondus.

Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

Fréquentation régionale des lieux de mémoire des conflits contemporains en 2019



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

• **Conflit contemporain** : Par convention, les conflits contemporains recouvrent les conflits de 1870 à nos jours. Les hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des Armées (HLMN) : Ils sont définis par l'arrêté du 20 mars 2014 « portant définition et fixant la liste des hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la Défense ». Il s'agit de la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), la nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse), l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin), le mémorial de la France combattante au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), le mémorial des martyrs de la Déportation (Paris), le mémorial de la prison de Montluc (Rhône), le mémorial du débarquement et de la libération de Provence au Mont-Faron (Var), le mémorial des guerres en Indochine (Var) et le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Paris). Du fait de sa localisation sur le quai Branly et de son ouverture sur le domaine public, ce dernier n'enregistre pas sa « fréquentation » et ses visiteurs ne sont donc pas pris en compte ici.

• **Lieux de mémoire** : Les lieux de mémoire de ces conflits peuvent être des musées, des mémoriaux, des centres d'interprétation, des champs de bataille, des nécropoles, des carrés militaires, des monuments aux morts ou d'autres ouvrages mémoriels. Dans cette étude, nous nous restreignons aux sites répertoriés ayant un système de comptage de ses entrées, à défaut de pouvoir prendre en compte la fréquentation des autres sites ne pouvant estimer leur fréquentation propre. C'est par exemple le cas du mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie érigé sur le quai Branly à Paris entre la Tour Eiffel et le musée du quai Branly – Jacques Chirac.

CHAMP

344 lieux de mémoire de conflits contemporains. Le champ géographique est la France métropolitaine.

SOURCE

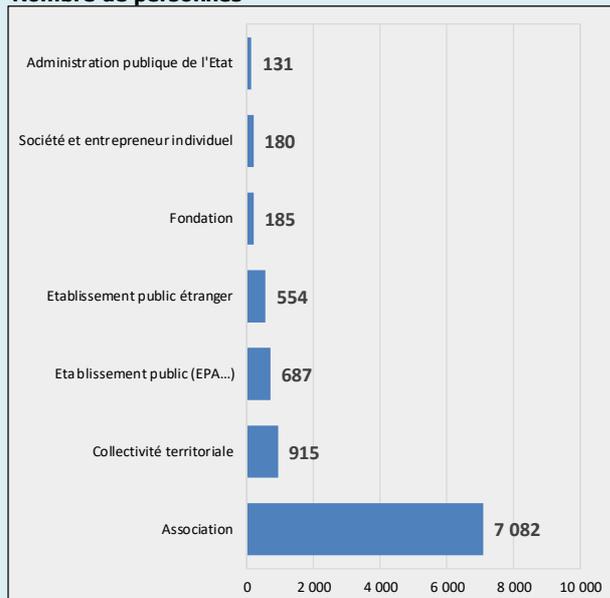
Enquête de fréquentation des lieux de mémoire 2020, Observatoire Économique de la Défense (OED).

POUR EN SAVOIR PLUS

• WYCKAERT Matthieu, MANSUETO Alix, « 15,2 millions d'entrées dans les lieux de mémoire des conflits contemporains en 2019 », *Ecodéf Statistiques*, n° 160, OED, août 2020.

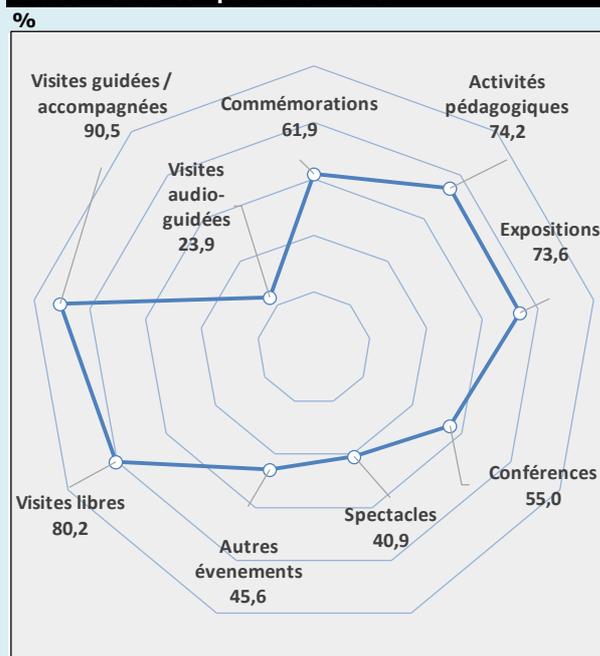
L'emploi dans les lieux de mémoire des conflits contemporains selon la catégorie juridique en 2019

Nombre de personnes



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

Caractéristiques des lieux de mémoire des conflits contemporains en 2019



Source : Enquête de Fréquentation des Lieux de Mémoire 2020, OED.

LES PAIEMENTS AUX PME FOURNISSEURS EN RÉGION

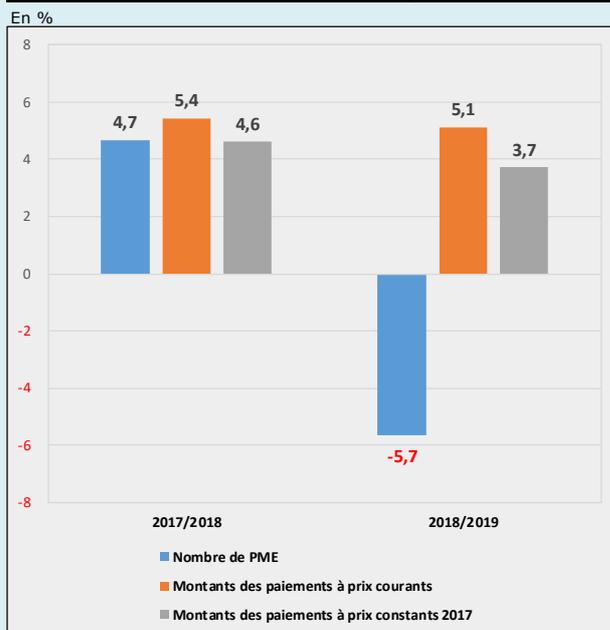
On comptabilise 19 000 PME « régionales », fournisseurs directs du ministère des Armées, en 2019 ; un chiffre en diminution de -5,7 % par rapport à 2018, après une croissance de +4,7 % entre 2017 et 2018. Le total des paiements destinés à ces PME « régionales » s'élève à 1,4 Mds € en 2019 ; le montant de ces paiements a progressé de +3,7 % entre 2018 et 2019.

Ces PME « régionales » fournisseurs sont largement présentes en Ile-de-France (20,4 %), et concentrent 40 % des paiements du ministère. Hors Ile-de-France, trois régions représentent le tiers du nombre de PME « régionales » fournisseurs (Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine) et regroupent 25 % du total des paiements directs du ministère (respectivement 9,7 %, 8,3 % et 7,4 %).

Entre 2018 et 2019, trois régions ont particulièrement contribué à la croissance du montant des paiements : la région Grand-Est (+16,3 %), la région Centre-Val de Loire (+33,6 %) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (+8,8 %). Les paiements effectués auprès des PME franciliennes ont progressé de +10,1 % sur la période.

En 2019, le total des emplois directement lié aux dépenses directes du ministère des Armées à ses PME « régionales » fournisseurs, s'élève à 8 189 ETP. Un nombre en progression de +1,5 % par rapport à 2018, après une augmentation de +2,4 % entre 2017 et 2018.

Évolution du nombre de PME* régionales fournisseurs du ministère et de leurs paiements

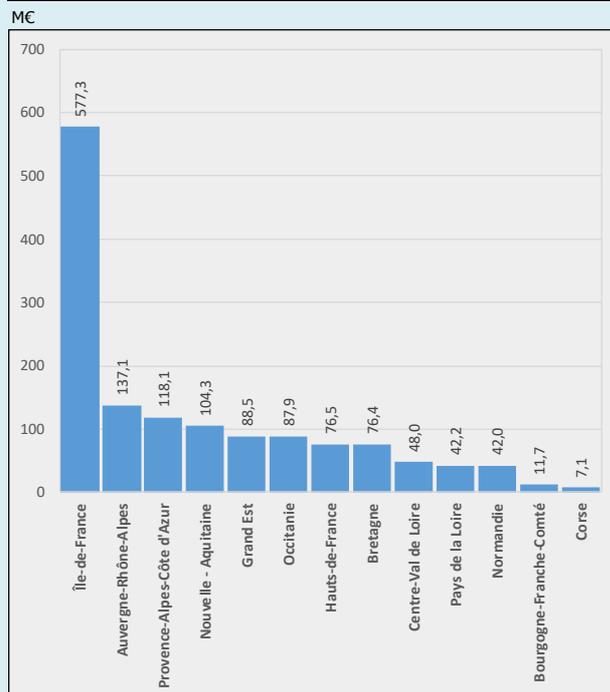


*PME y compris micro-entreprises.

Champ : voir Guide méthodologique 2019, OED.

Source : REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

Paievements aux PME* régionales fournisseurs par région en 2019



*PME y compris micro-entreprises.

Champ : voir Guide méthodologique 2019, OED.

Source : REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

• **PME « régionales »** : seules les Petites et Moyennes Entreprises (PME, y compris microentreprises), fournisseurs directs du Ministère des Armées et situées en France métropolitaine ont été « régionalisées ». La régionalisation a été effectuée au niveau de l'unité légale. Seules les unités légales marchandes ont été prises en compte. Une entreprise peut se voir considérée comme mono-régionale, quasi mono-régionale, majoritairement mono-régionale ou multi-régionale selon la répartition de ses effectifs. Pour chaque unité légale, un chiffre d'affaires par équivalent temps plein a été calculé en divisant son chiffre d'affaires par son effectif équivalent temps plein. Pour chaque entreprise, une estimation des emplois liés aux paiements directs effectués par le ministère des armées a été calculée, en multipliant le montant des paiements effectués par le ministère auprès de l'unité légale, par les effectifs (ETP) rapportés au chiffre d'affaires de l'entreprise. Les emplois sont donnés en équivalent temps plein (ETP).

CHAMP

Ensemble des entreprises qui ont une catégorie identifiée 2018 par l'Insee. Sont exclues les entreprises dont le Siren n'était pas renseigné et qui n'ont pu être identifiées, ainsi que les entreprises classées comme hors champ (entreprises non marchandes et des secteurs agriculture, services financiers et assurances).

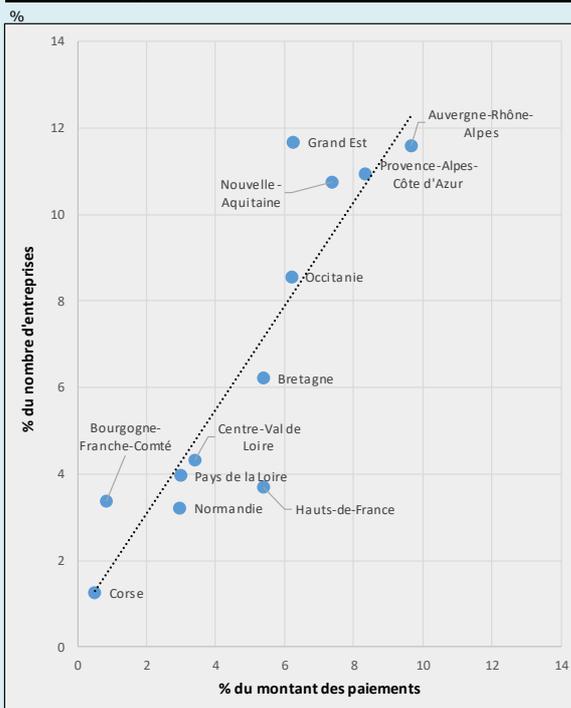
SOURCE

Répertoire des entreprises fournisseurs de la défense - REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

POUR EN SAVOIR PLUS

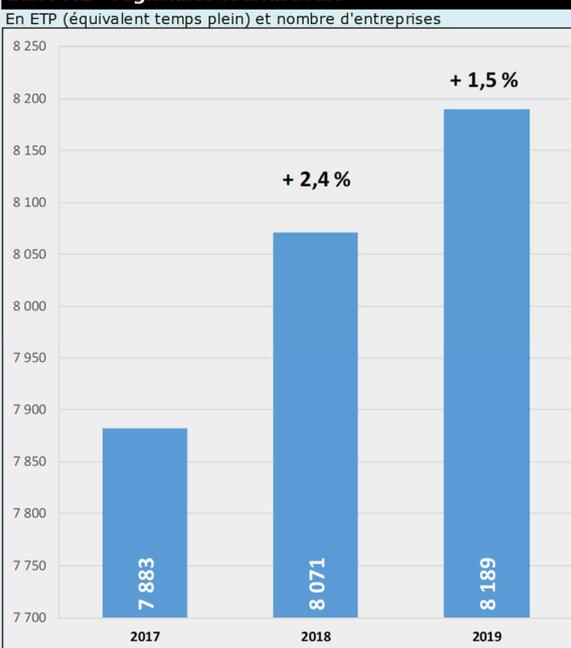
- ANDRIEU Y.-M., « Les entreprises fournisseurs de la Défense : 16,6 Md€ d'achats aux entreprises résidentes en 2019 », *Ecodef Statistiques*, n° 150, OED, mai 2020.
- AUNAY T., ANDRIEU Y.-M., REFD, Document méthodologique sur l'élaboration des statistiques 2019, OED, mars 2020.

Parts des entreprises et paiements aux PME* régionales fournisseurs du ministère en 2019



Hors Ile-de-France.
Les 3 890 PME franciliennes ont reçu 577 M€ de paiements du ministère en 2019.
* PME y compris micro-entreprises.
Champ : voir Guide méthodologique 2019, OED.
Source : REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

Nombre d'emplois liés aux paiements aux PME* régionales fournisseurs



*PME y compris micro-entreprises.
Champ : voir Guide méthodologique 2019, OED.
Source : REFD 2019, Observatoire Économique de la Défense.

L'OPINION DES EUROPÉENS SUR LA DÉFENSE

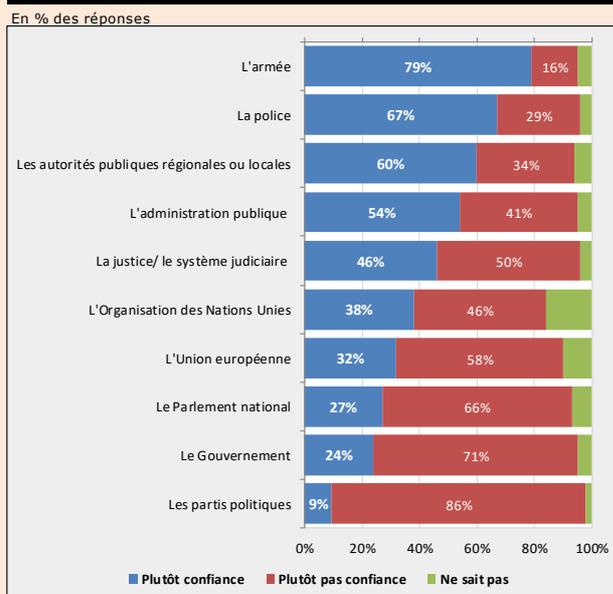
L'OPINION DES EUROPÉENS SUR LA DÉFENSE ENTRE JUIN ET NOVEMBRE 2019

72 % des personnes interrogées en novembre 2019 dans les 28 États membres de l'Union européenne ont déclaré avoir confiance dans l'armée de leur pays. En France, l'armée est l'institution suscitant le plus de confiance (79 %), loin devant la police (67 %) et les autorités publiques régionales ou locales (60 %). En France en novembre 2019, la confiance ressentie envers l'armée est surtout forte parmi les jeunes (15-24 ans), les cadres et les étudiants ainsi qu'auprès des personnes qui se considèrent comme appartenant à la classe moyenne supérieure. Les premiers résultats de l'été 2020, indiquent une confiance dans l'armée de 82 % (+3 points), mais cette confiance se situe désormais juste derrière celle accordée au personnel médical et de santé (90 %).

Chez les Français interrogés en novembre 2019, les préoccupations en matière de pouvoir d'achat restent nettement prédominantes. Les deux autres sujets préoccupant personnellement les Français sont leur situation financière personnelle et la thématique de l'environnement et du climat.

Lorsqu'ils sont interrogés sur les différentes politiques européennes, les Européens se déclarent très favorables à la mise en place d'une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) (75 % d'opinions favorables en novembre 2019), les avis favorables variant de 93 % à Chypre à 54 % au Royaume-Uni. L'opinion des Français sur la PSDC (76 % d'avis favorables) se situe légèrement au-dessus du niveau de la moyenne européenne (75 %). Il s'agit de la deuxième politique européenne remportant le plus d'adhésion de la part des personnes interrogées au niveau européen, et de la troisième politique la plus plébiscitée en France.

Confiance des Français dans les institutions en novembre 2019



Source : Eurobaromètre Standard n°92, novembre 2019, Commission Européenne.

Confiance dans l'armée en France par variable socio-démographique entre juin 2019 et novembre 2019

Plutôt confiance (% de réponses)

Variables socio-démographiques		Novembre 2019	Écart par rapport à l'ensemble (points)
Ensemble		79%	-
Sexe	Hommes	78%	-1
	Femmes	79%	0
Age	15-24	84%	5
	25-39	75%	-4
	40-54	77%	-2
	55 +	80%	1
Catégorie socioprofessionnelle	Indépendants	77%	-2
	Cadres	84%	5
	Autres employés	76%	-3
	Ouvriers	81%	2
	Femmes/ hommes au foyer	73%	-6
	Chômeurs	69%	-10
Situation familiale	Retraités	79%	0
	Étudiants	83%	4
	Mariés	81%	2
	Célibataires vivant en couple	77%	-2
	Célibataires	76%	-3
	Divorcés ou séparés	75%	-4
	Veufs	84%	5

Source : Eurobaromètre Standard n°92, novembre 2019, Commission Européenne.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODE

L'enquête « Eurobaromètre standard », publiée deux fois par an depuis 1973 par la Commission européenne, permet de dégager les tendances à long terme de l'opinion publique en Europe. Elle permet de mesurer la force et l'évolution du sentiment européen dans les différents pays de l'Union, de comprendre les rapports que les citoyens entretiennent avec la politique, de dégager les traits communs des cultures nationales et ce qui continue de les différencier.

CHAMP

L'enquête Eurobaromètre standard de l'automne 2019, a été réalisée entre le 14 et le 29 novembre 2019 dans 34 pays ou territoires, soit 27 382 interviews dans l'UE-28 et 4 869 interviews dans cinq pays candidats à l'adhésion (Turquie, République de Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Albanie) et en Communauté chypriote turque.

SOURCE

Indicateurs Eurobaromètres standards, n° 91, 92 et 93, Commission européenne.

POUR EN SAVOIR PLUS

- DOLIGNON C., « *Opinion des européens sur la défense entre juin et novembre 2019* », *Ecodef Conjoncture*, n° 152, OED, mai 2020.
- L'opinion publique dans l'Union européenne, Eurobaromètre Standard 91, Rapport, Commission européenne, Direction générale Communication, juin 2019.
- L'opinion publique dans l'Union européenne, Eurobaromètre Standard 92, Rapport, Commission européenne, Direction générale Communication, novembre 2019.
- L'opinion publique dans l'Union européenne, Premiers résultats, Eurobaromètre Standard 93, Commission européenne, Direction générale Communication, juillet-août 2020.

Confiance dans l'armée en France par variable socio-démographique entre juin 2019 et novembre 2019 (suite)

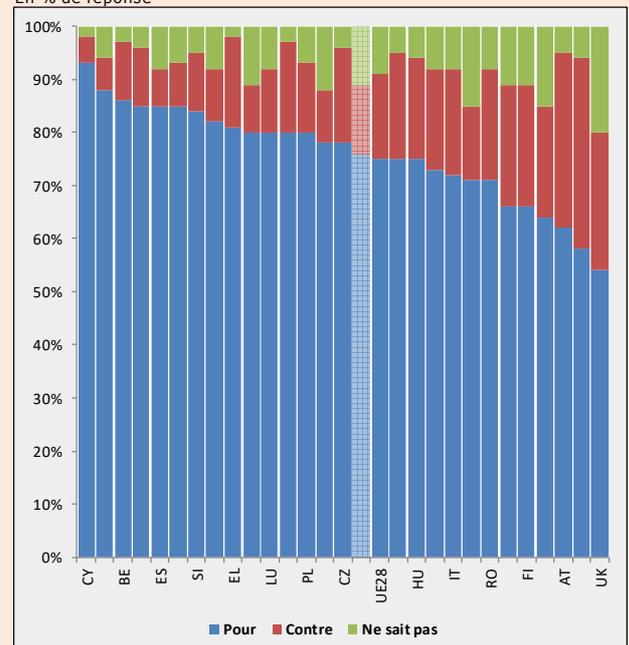
Plutôt confiance (% de réponses)

Variables socio-démographiques		Novembre 2019	Écart par rapport à l'ensemble (points)
Ensemble		79%	-
Difficultés à payer ses factures	La plupart du temps	70%	-9
	De temps en temps	76%	-3
	Pratiquement jamais/ Jamais	82%	3
Considère appartenir à :	La classe ouvrière	74%	-5
	La classe moyenne inférieure	75%	-4
	La classe moyenne	82%	3
	La classe moyenne supérieure	91%	12
	La classe supérieure	80%	1
Utilisation Internet	Tous les jours	79%	0
	Souvent/ Parfois	75%	-4
	Jamais	80%	1
Urbanisation subjective	Village rural	80%	1
	Petite moyenne ville	79%	0
	Grande ville	75%	-4

Source : Eurobaromètre Standard n°92, novembre 2019, Commission Européenne.

Opinion des Européens sur la constitution d'une politique de sécurité et de défense commune des États membres de l'UE en novembre 2019

En % de réponse



Source : Eurobaromètre Standard n°92 - novembre 2019, Commission Européenne.

Chef de projet éditorial

Typhaine AUNAY, OED

Contributeurs :

Les dépenses de défense en France et en Europe

Adrien FRONTENAUD, OED

Les industries de défense dans le Monde

Sylvain MOURA, OED

Les paiements directs du ministère des Armées à ses fournisseurs

Yves-Marie ANDRIEU, OED

Les livraisons françaises à l'export de matériels de guerre et assimilés

Matthieu WYCKAERT, OED

Les effectifs et les rémunérations des militaires affectés au MinArm

François-Xavier LÉPINE, OED

Les effectifs civils et les rémunérations du personnel civil de défense

Typhaine AUNAY, OED

Les effectifs et rémunérations des gendarmes

Charles PEROUMAL, OED

Les départs en retraite des militaires des Armées

Typhaine AUNAY, OED

Les départs en retraite des gendarmes

Charles PEROUMAL, OED

Le tourisme de mémoire

Matthieu WYCKAERT, Alix MANSUETO, OED

Les paiements aux PME fournisseurs en région

Yves-Marie ANDRIEU, OED

L'opinion des européens sur la défense

Cathy DOLIGNON, OED

A PARAÎTRE

***Recensement des sources statistique sur les dépenses internationale de défense,
EcoDef Références***

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/DFED/OED)

Balard parcelle Ouest

60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75 509 Paris CEDEX 15

Directeur de la publication : Christophe MAURIET

Rédacteur en chef : Christian CALZADA

Maquettage et réalisation : OED

Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

ISSN 2431-6148 : Ecodéf (En ligne)

www.defense.gouv.fr/sga